LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

Vol. 57—N... SAINT-BONIFACE, MANITOBA, MERCREDI 28 JANVIER 1970 PRIX 10c



Centenaire du Manitoba
Calendrier des activités

29 janvier-4 février — Bonspiel annuel de l'Association du Curling pour hommes, Club de curling, Charleswood

30-31 janvier — L'Orchestre symphonique de Winnipeg et le Western Manitoba Philharmonic Choir, Auditorium du Centenaire, Brandon
Finales du Curling féminin du Manitoba

31 janvier — Spectacle aquatique du Centenaire, Piscine du Centenaire, Winnipeg

31 janvier-1er février — Concours de patinage en vitesse, Parc Sargent, Winnipeg

31 janvier-22 février — Exposition artistique du Conseil des Arts du Canada, Galerie des Beaux-Arts, Winnipeg

2-6 février — Bonspiel des femmes du Manitoba

5-8 février — Epreuve pour le trophée Seagram's, Curling senior hommes, Club de curling, Charleswood

6 février — Concert de jazz, Auditorium du Centenaire, Brandon

7 février — Epreuves de piste et pelouse (intérieures), Aréna Winnipeg
Championnats de courses de motos-neige du Manitoba, St. James-Assiniboia

7-8 février — L'Orchestre symphonique de Juan Pablo Izquierdo, Salle de Concert du Centenaire, Winnipeg

☆ ☆ ☆

CONCOURS DE LA REINE DU FESTIVAL DU VOYAGEUR

(Programme non officiel)

Lundi 9 février — Date finale des inscriptions.

Jeudi 12 février — Réunion à l'hôtel Niakwa des candidates avec la coordinatrice et le comité d'organisation: explication des règlements et exigences du concours.

Samedi 14 février — A l'hôtel Niakwa: Concours éliminatoire dans le but de choisir dix finalistes.

Dimanche 22 février — A l'hôtel Niakwa, de 1 h à 4 h p.m.: Thé-rencontre amical avec les finalistes et les juges.

Mercredi 25 février — Au Collège de Saint-Boniface ou à l'Institut Louis-Riel: épreuve finale.

Vendredi 27 février — Au gymnase Holy Cross: Couronnement de la Reine au Bal Costumé.

Le nouveau chef libéral du Québec, M. Robert Bourassa, a 36 ans et est le plus jeune membre du caucus de son parti. A la fois avocat et économiste, il fit des stages d'étude à Harvard et à Oxford après avoir terminé ses études secondaires et universitaires à Montréal. Son épouse est la fille du défunt Joseph Simard, fondateur des chantiers maritimes de Sorel. Il a été élu à l'Assemblée nationale du Québec en 1966. (Photo TTS)

☆ ☆ ☆

La scène politique du Québec se complique

Les libéraux se donnent un nouveau chef: les créditistes sur la scène provinciale

Deux événements politiques majeurs ont fait bourdonner la scène politique québécoise au cours des deux dernières semaines. D'après les observateurs tout laisse présager des élections générales, vers la fin de l'été ou au début de l'automne, d'un caractère tout à fait nouveau. Quatre partis s'affronteront: l'Union nationale, le Parti libéral, le Parti québécois et les Créditistes.

Le 17 janvier, le Parti libéral provincial a choisi, pour succéder à M. Jean Lesage, le jeune avocat-économiste montréalais, Robert Bourassa, critique financier de l'Opposition depuis 1966.

M. Bourassa entend offrir au Québec un nouveau style politique où l'accent porterait sur les réalités économiques. Il veut un gouvernement "à l'heure de la société industrielle, et orienté vers la société post-industrielle".

Le nouveau chef libéral a cependant à refaire l'unité de son parti fortement ébranlé par la profonde déception de son adversaire, M. Claude Wagner. Il reste assuré toutefois de l'appui de M. Pierre Laporte, autre candidat défait, qui a accepté de demeurer président du caucus libéral et leader parlementaire de l'opposition.

Entre-temps, dimanche dernier, le Ralliement créditiste tenait une importante réunion et décidait de plonger à fond dans la politique provinciale. Pour le moment, le parti créditiste québécois est sans chef mais il a déjà lancé des invitations à M. Claude Wagner, qui demeure toujours silencieux après sa défaite aux mains de M. Robert Bourassa, lors du congrès à la direction du parti libéral québécois.

M. Réal Caouette, chef fédéral du Ralliement créditiste, a décidé pour sa part de continuer dans la politique fédérale.

Les jeunes Franco-Manitobains veulent agir à l'intérieur des cadres adultes de la SFM

Le colloque, qui a réuni cinquante-deux jeunes Franco-Manitobains au Centre Culturel de St-Boniface, samedi dernier, a eu pour résultat la formation d'un comité provisoire dont la principale tâche sera de trouver le meilleur moyen de constituer un comité permanent de jeunes qui collaborera activement avec le représentant de la jeunesse dans l'exécutif de la Société Franco-Manitobaine.

Les jeunes présents au colloque n'ont pas voulu former immédiatement de comité permanent parce qu'ils ne se considéraient pas assez représentatifs de leur milieu. Ils étaient tous venus de leur propre initiative à la rencontre et ne se prétendaient les délégués de personne. A l'exception de l'un ou l'autre jeune travailleur, ils étaient tous des étudiants venus tant de la campagne que de la ville.

Les jeunes ont rejeté l'idée d'un directorat spécifique de la jeunesse au sein de la S.F.M. Ils préfèrent jouer leur rôle à côté des adultes, à l'intérieur des directorats déjà existants.

La réunion de samedi était présidée par M. Yves Lord, étudiant de La Broquerie et représentant des jeunes dans l'exécutif de la S.F.M. Il était assisté de MM. Michel Monnin, vice-président interne de la S.F.M., et Paul Dumaine, responsable adulte des voyages-échanges. On remarquait aussi quelques autres adultes dans l'assemblée.

Les institutions suivantes étaient représentées: Université de Winnipeg, Université de Manitoba, Collège de St-Boniface, Institut collégial Louis-Riel, Petit Séminaire; les écoles de Lorette, Ste-Anne, La Broquerie, St-Claude, St-Norbert, St-Charles, St-Pierre et Laurier.

Les membres du comité provisoire sont: Paulette Hébert, de St-Vital; Adèle Verrier, de St-Boniface; Denis Beaudette, de St-Jean-Baptiste; Jean-Pierre Parenty, d'Otterburne; Maurice Auger et Denis Boulet, du Collège de St-Boniface.

Il y a cent ans avec Louis Riel

Le journal "The New Nation"

Les troubles de la Rivière-Rouge intéressaient de plus en plus les Américains. Ils convoitaient ce vaste territoire si riche et si prometteur. Donc en 1869, le Secrétaire d'Etat de Washington envoie à Winnipeg son "agent spécial", James Wickes Taylor, avocat de St-Paul, Minnesota. Celui-ci reçoit pour mission (secrète, bien entendu) d'informer le gouvernement américain des incidents de la Rivière-Rouge et de préparer la voie à l'annexion. D'ailleurs, un courant de sympathie à l'endroit des Etats-Unis se dessine déjà au sein de la population métisse qui se sent malmenée par le gouvernement d'Ottawa. Un tel sentiment ne serait pas sans favoriser, au moment voulu, l'annexion de la Rivière-Rouge aux Etats-Unis.

Pendant ce temps, un Américain, Enos Stutsman, achète, avec quelques amis, l'imprimerie du journal "Nor'Wester" dont Riel avait ordonné la fermeture en décembre 1869. Le 7 janvier 1870, paraît le premier numéro d'un nouveau journal, "The New Nation", dirigé par Henry W. Robinson, journaliste américain domicilié à Winnipeg. Même si la nouvelle publication porte un titre qui fait appel au nationalisme des Métis, il n'en est pas pour autant l'organe du gouvernement provisoire. "The New Nation" rapporte cependant avec beaucoup d'honnêteté et de précision les événements de la Rivière-Rouge bien que ses éditoriaux prônent ouvertement l'annexion aux Etats-Unis.

De sérieuses menaces planent sur le gouvernement provisoire. Louis Riel s'inquiète des activités annexionistes des Américains. A cela s'ajoutent les ennuis que lui cause le "Canadian Party" (dont certains prisonniers se sont échappés), l'opposition qu'il rencontre chez les Métis influencés par Charles Nolin et Pierre Léveillé, et, derrière tout cela, les agissements de Donald A. Smith, troisième émissaire d'Ottawa.

Depuis qu'il est arrivé dans la colonie, Smith joue d'intrigues auprès des colons blancs et de certains Métis hésitants. Il exploite les inquiétudes des parents des prisonniers "Canadian" en répandant le bruit qu'il a reçu pleins pouvoirs de la part du gouvernement d'Ottawa. Il distribue plus de 500 livres sterling en pots-de-vin; cet argent lui avait été remis par le premier ministre Macdonald lui-même dans le but de gagner quelques Métis indécis. La manoeuvre réussit à rouvrir la division chez les Métis en encourageant la faction menée par Charles Nolin.

Louis Riel veut mettre au clair cette mission de Smith. Il convoque pour le 19 janvier 1870 une réunion publique au Fort Garry. Smith sera chargé d'y présenter à la population de la Rivière-Rouge le point de vue du gouvernement d'Ottawa.

Du 14 au 21 février

Tournée du chanteur Pierre Calvé au Man.

La Fédération canadienne-française de l'Ouest a organisé une tournée du chanteur Pierre Calvé dans les quatre provinces de l'Ouest.

Ici, au Manitoba, Pierre Calvé fera sa tournée du 14 au 21 février. Il donnera six concerts dans les écoles le jour, aux adultes le soir, à Saint-Boniface et dans certains centres francophones ruraux.

Le chanteur sera accompagné de deux musiciens et de son régisseur.

Voici les dates et les endroits des concerts: 14 février, à 8 h du soir, au Centre Culturel de St-Boniface (Club social); 17 février, à 8 h du soir, à St-Pierre (France-Canada); 18 février, à 3 h 30 de l'après-midi, au Collège de St-Boniface; 20 février, à 1 h 30 de l'après-midi, à l'Institut collégial Louis-Riel; 20 février, à 8 h 30 du soir, à St-Claude; 21 février, à 8 h du soir, à St-Lazare.

Le Festival du Voyageur suscite de l'intérêt des visiteurs de Maskinongé attendus à Saint-Boniface

Les organisateurs du Festival du Voyageur de St-Boniface se réjouissent déjà des premiers résultats de la récente tournée de leur ambassadeur dans l'est du pays. Jean-Baptiste Lagimodière, personnifié par M. Georges Forest, a rendu visite le 13 janvier à Maskinongé, P.Q., pays natal de Marie-Anne Gaboury. Le maire de l'endroit, M. Guy Otis, et plus de deux cents personnes ont accueilli les voyageurs manitobains, M. et Mme Georges Forest, et ont manifesté un vif intérêt dans les fêtes du Festival du Voyageur qui se tiendra à St-Boniface à la fin de février.

Au début de cette semaine, le maire Otis de Maskinongé annonçait qu'un avion avait été nolisé et qu'au moins soixante-dix personnes de la région viendront assister aux festivités d'hiver de St-Boniface.

C'est à Maskinongé que Marie-Anne Gaboury est né en 1780 et c'est là que Jean-Baptiste Lagimodière devait l'épouser en 1806. C'est ainsi que Marie-Anne Gaboury devint la première femme blanche à venir vivre dans l'Ouest, plus précisément à St-Boniface.

La quatrième fille des Lagimodière, Julie, donnait naissance en 1844 à Louis Riel, celui que l'on nomme aujourd'hui "le Père du Manitoba".

En fin de semaine

Un colloque des francophones à Kenora

KENORA — Cinquante personnes de langue française de la région de Kenora-Keewatin sont attendues à un colloque d'animation socio-culturelle qui doit se tenir au Holiday Inn de Kenora en fin de semaine, les 30 et 31 janvier et le 1er février.

M. Gérald Carrière, de Keewatin, est l'organisateur de cette rencontre. Il sera assisté de quatre animateurs, MM. Bertrand Serre, d'Ottawa, Gilles Grenier, de Kapuskasing, Guy Lacombe, du bureau de la Citoyenneté canadienne de Thunder Bay, et Arthur Carrière, de Winnipeg.

La session de Kenora sera le deuxième colloque du genre pour la minorité francophone du Nord-Ouest ontarien. La première eut lieu à Thunder Bay, du 14 au 16 novembre. Elle réunit une quarantaine de Canadiens français du district de Port Arthur-Fort William (devenus depuis Thunder Bay).

Le but de ces réunions est d'examiner la situation du fait français dans le Nord-Ouest ontarien et d'établir un plan d'action pour conserver la langue française et assurer la viabilité de la culture française dans cette région à prédominance anglophone.

La fête provinciale de la St-Jean se tiendra à La Broquerie en 1970

L'exécutif de la Société Franco-Manitobaine a accepté que les fêtes provinciales de la Saint-Jean-Baptiste se tiennent à La Broquerie cette année.

Cette décision a été prise lors de la première réunion que l'exécutif ait tenue à l'extérieur de ses bureaux. En effet, le 19 janvier, l'exécutif se réunissait en la salle publique de La Broquerie en présence d'une cinquantaine de personnes qui n'avaient pas hésité à s'y rendre malgré le froid sibérien qui sévissait ce soir-là.

Selon M. Etienne Gaboury, président de la S.F.M., cette première expérience fut bien réussie. Elle a surtout permis aux gens de l'endroit de constater que la S.F.M. n'a aucunement l'intention d'entrer en compétition avec les initiatives de chaque centre, mais bien plutôt de les coordonner afin d'assurer une meilleure collaboration et une plus grande participation de la part de toute la population franco-manitobaine. C'est ce qui a motivé l'exécutif à reconnaître les festivités de la St-Jean à La Broquerie en juin prochain comme la fête provinciale officielle à laquelle tous les Franco-Manitobains seront invités à donner leur appui.

En page deux

Première tranche du discours sur Louis Riel prononcé par le professeur George Stanley devant la Société Historique de St-Boniface.

Cette aquarelle de Peter Rindisbacher a pour titre "The Method of Crawling up to a herd of Buffalos in the Winter" ou "L'art de se faufiler au milieu d'un troupeau de bisons en hiver". Elle rappelle une des méthodes de chasse en usage chez les Métis du Manitoba il y a cent cinquante ans. Il s'agissait de se glisser adroitement au milieu de bisons qui paissaient et d'abattre les bêtes de son choix sans disperser le troupeau. On peut en effet distinguer, au milieu du tableau, un chasseur qui rampe derrière les bisons du premier plan. — L'auteur de cette peinture est un jeune Suisse qui vint au Manitoba en 1821, à l'âge de 15 ans. Il faisait partie d'un groupe de colons qui arrivèrent par la route de la Baie d'Hudson et de York Factory, croyant trouver sur les bords de la rivière Rouge un climat tropical! Ils semblent avoir pris le Manitoba pour la Louisiane! Le jeune Rindisbacher demeura au Manitoba de 1821 à 1826. Pendant cette période il exécuta plusieurs peintures représentant les débuts de la colonie à la Rivière-Rouge. L'oeuvre ci-dessus est la propriété du musée Peabody de l'Université Harvard. Elle fera partie de l'exposition que la Galerie des Beaux-Arts de Winnipeg prépare pour cet été, à l'occasion des fêtes du centenaire de la province. Les directeurs de la Galerie de Winnipeg préparent cette exposition depuis deux ans et comptent sur la collaboration du public canadien pour trouver des objets d'art et de la documentation sur l'art au Manitoba depuis 150 ans.

(Cliché Winnipeg Free Press)

ÉDITORIAL

L'incident de St-Adolphe

Il serait facile de fermer les yeux sur le malaise qui, récemment, a donné au village de St-Adolphe une publicité qu'il aurait préféré ne pas avoir. D'aucuns ont voulu y voir une affaire sans importance, un incident isolé sans lendemain ni conséquence.

On oserait l'espérer. Au moment où nous écrivons ces lignes, on rapporte que la population de la localité en question s'est réunie pour régler ensemble ses problèmes. Souhaitons que les solutions apportées tiendront compte des aspirations et des valeurs les plus légitimes de la communauté francophone.

Quoi qu'en pensent certains, l'incident de St-Adolphe n'est pas un cas isolé. On rencontre la même situation et les mêmes causes de tension partout où quelques familles anglophones sont venues s'installer au milieu d'une population francophone rurale. Et généralement, ces anglophones se montrent beaucoup plus actifs que les premiers habitants de la localité. Ils s'intéressent et participent aux organisations de toutes sortes: sports, commerce, vie municipale, vie scolaire. Sur ce point, ils sont exemplaires.

Trop souvent passifs, habitués à suivre le courant, à laisser le curé ou quelques individus prendre les décisions, routiniers et conservateurs dans leurs façons de voir ou de faire les choses, les francophones laissent ces anglophones prendre peu à peu la direction des postes-clés.

Peu friands de la chicane (du moins, le prétendent-ils!), plus intéressés à mener une belle petite vie sans embêtement qu'à fournir des efforts constants pour faire épanouir leurs valeurs humaines, linguistiques et culturelles et les faire partager par d'autres, camouflant souvent leur paresse et leur indolence sous le couvert d'une charité prétendue chrétienne, trop de francophones ruraux laissent l'atmosphère s'angliciser, s'américaniser jusqu'au moment où, par une sorte de sursaut quasi instinctif et inexplicable, certains d'entre eux s'aperçoivent que les choses vont trop loin, que l'on est en train de tout perdre.

Il devient alors très difficile de remonter le courant, surtout s'il y a une masse de francophones suiveurs qui s'allient à quelques anglophones agressifs qui n'ont cure de la véritable unité canadienne.

C'est ainsi que la situation risque de s'envenimer, comme à St-Adolphe, à moins de trouver sur place assez d'esprits éclairés, vraiment conscients des valeurs en cause, fermes aussi bien que pondérés et patients, prêts au dialogue autant que sûrs de leurs convictions, sachant expliquer et faire comprendre que le respect et le maintien des langues et des cultures distinctes sont absolument valables et essentiels à la vie de tout village canadien et, en milieu chrétien, tout à fait conforme à l'esprit évangélique (voir Vatican II, "Gaudium et Spes", chapitre 2).

Certes on n'arrive pas du jour au lendemain à trouver les formules d'équilibre et d'harmonie. Il faut de la part de tous — commissaires d'écoles, officiers municipaux, instituteurs, parents, et même clergé — de l'étude, de la réflexion, de la recherche. Et, en particulier, au lieu de se fier à son seul sentiment, il faut consulter ensemble des documents qui font autorité tels que les trois volumes de la Commission sur le bilinguisme et le biculturalisme. C'est la façon la plus sûre et la moins passionnée d'arriver à des résultats construtifs et durables.

J.-P. A.

Querelle autour d'un timbre

Les philatélistes de Winnipeg sont furieux et pour cause. Voici que le ministre fédéral des Postes leur refuse de faire coïncider l'émission du timbre commémoratif de Louis Riel avec l'exposition que la Société royale de philatélie tiendra à Winnipeg du 24 au 27 juin. Il paraît que le ministère des Postes, dans sa très grande sagesse, a déjà décidé que le meilleur endroit pour émettre un timbre sur l'histoire du Manitoba, c'est Montréal!

Evidemment, il y aura à Montréal une exposition philatélique internationale. Mais est-ce là une raison suffisante pour Ottawa de se moquer des justes réclamations des Manitobains? Après tout, n'est-ce pas pour marquer le centenaire de la province que le ministère des Postes a décidé d'émettre un timbre sur Louis Riel? La logique et le simple bon sens ne lui indiquaient-ils pas que la capitale du Manitoba est l'endroit tout désigné pour l'émission d'un tel timbre? Si les fonctionnaires du ministère ont commis l'erreur de ne pas y penser, est-il si difficile pour M. Kierans de corriger cette erreur en ordonnant aux quelques fonctionnaires qui ont choisi Montréal de prendre leurs paquets de timbres et leurs cachets du premier jour et de venir à Winnipeg au mois de juin? Il n'y aurait pas que les philatélistes pour s'en réjouir mais aussi tous les Manitobains. Car il n'est pas peu significatif que le gouvernement fédéral accorde à Louis Riel quelque honneur, ne fût-ce que celui d'un timbre. Pourquoi le ministère des Postes devrait-il s'y prendre si mal pour lui rendre un tel hommage?

J.-P. A.

Les Postes canadiennes émettront, le 18 mars, quatre timbres distinctifs à l'occasion d'Expo '70. La figurine de trois des quatre timbres associe les fleurs emblématiques de la Colombie-Britannique, de l'Ontario et du Québec au symbole de l'Expo '70, une fleur de cerisier stylisée.

L'éducation permanente, une nécessité pour tous

Rajeunir ses connaissances

(Suite)

Le monde évolue trop rapidement pour que restent figés dans leurs connaissances déjà acquises ceux qui l'habitent. Des métiers ancestraux disparaissent, d'autres naissent et ne vivent que quelques années pour disparaître à leur tour, enfin tout se transforme plus ou moins rapidement, selon les développements de la technologie, la transformation des besoins, les découvertes de la science moderne.

Tous, il nous faut rajeunir nos connaissances, réorienter nos capacités, changer le champ de notre activité. Cet impératif souffrira de moins en moins d'exception, même dans les coins les plus reculés ou dans les secteurs qui semblaient jusqu'ici avoir échappé à l'évolution.

Il y a, chez nous et ailleurs, un bon nombre de personnes qui n'ont pas encore pris conscience de la nécessité de cette adaptation permanente de l'homme aux conditions nouvelles de l'humanité et qui refusent la perspective d'avoir eux-mêmes à modifier leur façon de travailler et de vivre. Ils doivent pourtant se rendre compte que même une chose aussi traditionnelle et séculaire que la religion se transforme et évolue pour s'adapter à la vie d'aujourd'hui et de demain.

On peut bouder le progrès et l'évolution, mais on ne peut ignorer les changements qui faisaient, par exemple, constater à un professeur du Carnegie Institute of Technology, dès 1961, que les programmes épanouissement de l'homme se-qui conduisent à un Bachelor of Science doivent être renouvelés tous les dix ans et qu'un Bachelor d'aujourd'hui atteint pratiquement le niveau d'études supérieures qui était celui du Master of Science d'il y a dix ans.

Et en parlant de l'incidence de ce changement sur l'instruction que doit avoir, par exemple, un ingénieur, il déclarait qu'à moins que l'ingénieur diplômé depuis dix ans n'ait méthodiquement consacré environ 10 pour cent de son temps à étendre ses connaissances au-delà du point où il en était à sa sortie de l'école, sa valeur n'était pas supérieure à celle d'un nouveau diplômé.

Ce professeur de Carnegie allait encore plus loin. En effet, disait-il, cela suppose que cet ingénieur n'a rien perdu de l'entraînement acquis au moment d'obtenir son diplôme, ce qui, selon lui, est probablement loin de correspondre à la réalité, puisqu'on peut estimer à 10 pour cent par année, la perte d'entraînement due à la négligence ou au défaut d'habitude.

Dans ce contexte, l'ingénieur décrit par le professeur Thomas Stelson se trouvait en présence d'une tâche qui consistait à augmenter ses connaissances nouvelles au taux d'environ 20 pour cent par an pour pouvoir conserver sa valeur vis-à-vis de son employeur et de la société.

Si, comme il se doit, l'ingénieur voulait non seulement conserver cette valeur mais l'accroître raisonnablement, c'était, selon ce professeur, non plus 20 pour cent mais probablement un tiers de ses heures productives qu'il devait employer à s'instruire lui-même et à s'améliorer.

Dans son discours de réception à l'Académie française, Louis Leprince-Ringuet déclarait de son côté qu'une nouvelle génération se lève tous les sept ou huit ans en physique, en biologie et en électronique. Et, disait-il, j'ai vu les plus grands physiciens qui participaient, il y a dix ans, en maîtres incontestés, à toutes les discussions internationales, assis humblement comme des écoliers sérieux sur les bancs des congrès récents, prenant des notes, essayant de comprendre les nouveaux formalismes et n'y parvenant que difficilement.

Des exemples semblables, on peut en donner plusieurs. Celui d'un directeur des études dans une commission scolaire régionale, qui se trouve dépassé par la complexité de sa tâche administrative et doit consacrer une année à étudier, à l'université, l'administration scolaire. Celui d'un économiste québécois réputé, qui, après quelques années passées dans des tâches administratives, se sent incapable de retourner à l'enseignement de cette discipline qu'il n'avait pourtant pas quittée complètement. Celui d'un chef d'entreprise qui ne comprend plus rien à l'administration depuis qu'il doit se contenter des rapports et des renseignements, par ailleurs beaucoup plus nombreux et précis, que lui fournit le service d'informatique qu'il a lui-même voulu installer chez lui. Ceux des cadres des institutions bancaires, qui doivent retourner aux sources pour oeuvrer efficacement dans le contexte de la nouvelle Loi sur les banques, de la concurrence et de l'automatisation des opérations.

Cette nécessité de s'adapter, de maintenir le niveau de ses connaissances et de se recycler ne peut vraiment pas être conçue comme un besoin transitoire que l'on pourrait satisfaire par une opération de quelques heures, de quelques jours ou de quelques semaines.

Les cours, les sessions d'étude, les colloques, les seminars, les stages, les congrès sont utiles, nécessaires même. Ils permettent de faire le point, de discuter avec des collègues, de rencontrer des spécialistes, de vérifier des hypothèses, d'acquérir des connaissances nouvelles; mais on ne doit les considérer que comme des étapes et des relais dans un concept d'éducation permanente.

(à suivre)

(Bulletin n. 9-10 de la BCN)

N.D.L.R. — Les sous-titres sont de la Rédaction.

En Nouvelle-Ecosse

Un seul collège supérieur pour 87,000 francophones

CHURCH POINT, N.-E. — Les Acadiens disent que le destin de leur peuple est symbolisé aujourd'hui par le collège qui doit lutter pour subsister, sur le "rivage français" de la Nouvelle-Ecosse, assez loin de l'endroit où la romantique Evangéline a été immortalisée dans la pierre, à Grand-Pré, dans la vallée d'Annapolis.

La conservation de ces Acadiens porte surtout sur les problèmes que pose l'avenir, et dont le principal est l'enseignement, dans le contexte de la lutte menée par les Acadiens pour survivre, depuis la déportation par les Anglais en 1755.

Ils soulignent le fait que le Collège Sainte-Anne est la seule institution d'enseignement supérieur, en Nouvelle-Ecosse, où l'on enseigne le français. Pourtant la Nouvelle-Ecosse compte une population francophone de 87,000, dont 70,000 Acadiens.

"Le Collège Ste-Anne a survécu, en dépit du fait que les statistiques l'auraient certainement condamné, dès le début", déclare le père Raymond LeBlanc, recteur du collège et originaire de Church Point.

Plein de confiance

Le jeune président du collège exhibe cependant un air de tranquille confiance dans le fait que l'histoire de la survivance va se poursuivre.

Mais certaines recommandations de la plus haute importance sont actuellement à l'étude, grâce à un tribunal nommé par le gouvernement de la Nouvelle-Ecosse et formé d'éducateurs du Québec et de l'Ontario.

Le juge Vincent J. Pottier, membre du conseil du collège et également membre du conseil des gouverneurs de l'université St. Mary's, à Halifax, a souligné la nécessité d'une "ancre culturelle" pour les communautés acadiennes éparses en Nouvelle-Ecosse.

"Les traces de discrimination" contre les Acadiens sont en train de disparaître complètement dans la province, mais il existe de fortes pressions en faveur de l'assimilation, au sein d'une population totale de 750,000. "Si le Collège Ste-Anne disparait, il y a danger que les Acadiens ne soient voués à l'assimilation en Nouvelle-Ecosse", a déclaré le juge Pottier, qui est le premier Acadien à siéger à la Cour suprême provinciale et l'auteur d'un rapport d'une commission royale d'enquête sur l'éducation.

Le père LeBlanc a expliqué que ce sont des craintes similaires qui ont poussé l'administration du collège à refuser de transférer l'institution à Yarmouth, loin de son milieu rural et acadien.

Situé approximativement à mi-chemin entre Yarmouth et Digby, dans le sud-ouest de la Nouvelle-Ecosse, le collège, qui fut fondé en 1890, a opéré une transformation radicale de son programme d'études, il y a deux ans. Les étudiants québécois, qui comptaient auparavant pour 60 pour cent des inscriptions au collège, ont vu leur proportion baisser à 30 pour cent, l'an dernier, et les programmes sont maintenant adaptés davantage aux autres institutions de la Nouvelle-Ecosse et des provinces Atlantiques en général.

Le collège est fier de compter parmi ses anciens élèves des personnes aussi éminentes que le juge Pottier et le Dr Norman Belliveau, de Montréal, ancien président de l'Association médicale du Canada.

Une crise

Les événements qui ont amené la crise actuelle sont complexes et le tribunal, dont les membres sont des personnes de réputation bien établie dans les milieux canadiens de l'enseignement, s'est donné pour tâche d'étudier, entre autres choses, "l'enseignement supérieur bilingue en Nouvelle-Ecosse".

Ce tribunal est dirigé par M. David Munroe, de l'université McGill, et ses autres membres sont Mgr Alphonse Parent, de l'université Laval, et le père Roger Guindon, recteur de l'Université d'Ottawa.

Ce tribunal soumettra un rapport qui portera surtout sur les conditions du bilinguisme dans une province où, déclarent les autorités, seulement 38,000 Acadiens sur 70,000 parlent encore le français.

Personne, semble-t-il, ne nourrit de sentiments hostiles contre le collège ou contre les Acadiens eux-mêmes. Et la Nouvelle-Ecosse, après tout, a maintenant, pour la première fois, un ministre de l'Education qui est un Acadien, M. Gérald Doucet, du Cap-Breton.

LOUIS RIEL par George F. G. Stanley

• Voici le texte intégral de la conférence que le Dr George F. G. Stanley, professeur d'histoire au Mount Allison College, a donnée le 17 janvier, lors du "grand souper de l'Ouest" de la Société Historique de St-Boniface. Les sous-titres sont de la Rédaction.

Qu'il me soit permis de préfacer mes propos, ce soir, en remerciant monsieur le président de m'avoir invité à participer à cet anniversaire et à ce banquet. S'il m'est arrivé d'apprécier hautement la venaison et la viande d'orignal et de manger — je ne dirai pas avec plaisir — la chair du castor, ce soir j'ai mangé mon premier buffle. Je suis heureux qu'il ait pris la forme du buffle frais, plutôt que celle du pemmican. Bien entendu, l'une et l'autre auraient été parfaitement de mise en pareille occasion, vu que les gens dont je parlerai ce soir, les métis, furent les grands chasseurs de buffle de notre histoire. Ce pourrait être encore plus approprié si j'étais un descendant de chasseur de buffle ou de marchand de fourrure. Mais je n'y peux prétendre. Toutefois certains liens me rattachent à l'Ouest. Non seulement y suis-je né, mais mon arrière-grand-père fut l'un de ceux qui firent route vers la Colombie-Britannique en 1859-60 en quête d'or. Le pauvre homme n'y a pas trouvé d'or mais seulement le lieu de l'éternel repos en 1863. Mon père aurait dû en être découragé, mais lui aussi tenta d'édifier une fortune familiale en se dirigeant vers le Yukon en 1898. Il connut un meilleur sort. Il en revint et s'établit au sud de l'Alberta en 1899.

Néanmoins la tâche agréable qui m'incombe ce soir n'est pas d'évoquer le souvenir de mes ancêtres; mais de parler d'un homme dont, lorsque j'étais marmot, on me raconta des histoires intéressantes, tantôt véridiques, tantôt exagérées. Je les tiens de gens qui l'ont vu, de gens qui l'ont combattu et de gens qui ne nourrissent point de rancune mais de la sympathie pour ce qu'il a accompli. Cet homme fut Louis Riel.

• • •

La jeunesse

Louis Riel naquit à St-Boniface, à la colonie de la Rivière-Rouge, le 22 octobre 1844. Sa mère, Julie Lagimodière, était canadienne-française, et sa grand-mère, Marie-Anne Gaboury, a été la première femme blanche à l'ouest du Canada. Son père, Louis Riel, était un métis et son grand-père, un Canadien français de Berthier-en-haut. Riel fut élevé dans une famille intensément religieuse et grandit parmi le peuple extrêmement conscient de son identité nationale en tant que métis. En 1858, on l'envoya à Montréal dans l'espoir qu'il deviendrait prêtre-missionnaire. En 1866, avant d'avoir terminé ses études classiques chez les pères Sulpiciens au Collège de Montréal, Riel quitta l'école et se trouva plongé dans l'atmosphère suprêmement émotive engendrée par le projet d'union des provinces britanniques de l'Amérique du Nord. Déprimé par la mort de son père et par le refus des parents de sa fiancée d'accepter un métis comme gendre, et aussi agité par les arguments et contre-arguments des défenseurs et des adversaires de la Confédération, Louis trouva impossible de continuer les études de Droit vers lesquelles il s'était dirigé après avoir abandonné son école. Il quitta Montréal et, dit-on, il s'essaya à la poésie, à Chicago, en compagnie du poète canadien-français Louis Fréchette. Ensuite, il se fit vendeur dans un magasin de St-Paul, Minnesota. Finalement, en 1868, atteint du mal-du-pay et sans emploi, il rentra chez lui à la Rivière-Rouge.

Le malaise à la Rivière-Rouge

A cette époque, la Confédération était devenue fait accompli au Canada et on essayait d'amener la Rivière-Rouge et les Territoires du Nord-Ouest au sein de l'union fédérale. Le mouvement expansionniste vers l'ouest était inspiré par l'Ontario et recevait un plus grand appui dans cette province qu'au Québec. C'étaient les Ontariens qui se dirigeaient vers la Rivière-Rouge afin de pousser à l'annexion canadienne. Les conséquences en sont bien connues. Le caractère agressif de la minorité canadienne, ses sentiments de supériorité raciale et économique, l'insuccès du gouvernement fédéral à apaiser les peurs de la population locale, le manque de discrétion des arpenteurs envoyés à la Rivière-Rouge par le Canada, l'apathie des dirigeants de la Compagnie de la Baie d'Hudson; la réunion de tous ces éléments avait produit un sentiment général de malaise à la colonie.

Louis Riel n'était pas responsable de ce malaise, mais il en faisait partie. Il partageait les sympathies et les appréhensions, les angoisses et les aspirations de son peuple. Son éducation, son éloquence, tant en français qu'en anglais, son dynamisme, la tradition laissée par son père — l'homme qui avait mené la population locale dans son opposition au contrôle du commerce de la fourrure par la Compagnie de la Baie d'Hudson — tout le désignait comme chef en dépit de sa jeunesse. Presque inévitablement, il devint le porte-parole de tous les inarticulés de la Rivière-Rouge. Comme John Brown, il avait entendu l'appel.

Assisté par l'abbé J.-N. Ritchot, curé de St-Norbert, Riel organisa les métis français, interdit l'entrée dans la colonie du Lieutenant-gouverneur désigné par le gouvernement fédéral, l'Honorable William McDougall, se saisit de Fort Garry, le principal poste fortifié de la colonie, convoqua une assemblée des habitants et s'occupa à réaliser l'unité de pensée entre les colons français et anglais. En ceci il échoua; toutefois, il se rendit maître de la colonie de la Rivière-Rouge, défit une tentative canadienne de saisir le pouvoir, établit un gouvernement provisoire et s'assura l'appui du journal local. Louis Riel accomplit tout ceci en moins de trois mois, alors qu'il n'avait que vingt-cinq ans. Il avait montré un ensemble d'énergie entreprenante, d'astuce et de sincérité qui est souvent la marque de la grandeur.

Le gouvernement canadien réagit aux actions de Riel en désavouant McDougall, en refusant de prendre la succession de la Compagnie de la Baie d'Hudson dans la région pendant que celle-ci était encore dans un état de confusion, et en envoyant trois émissaires: le Grand vicaire J.-B. Thibault, le Colonel de Salaberry et Donald A. Smith, à la Rivière-Rouge. Deux de ces émissaires n'accomplirent que quelques formalités polies. Le troisième, Donald A. Smith, qui était plus adroit, agit avec plus d'habileté. Smith était seulement employé par la Compagnie de la Baie d'Hudson, mais il y avait de gros intérêts financiers et était sur le point de réaliser l'ambition de sa vie, c'est-à-dire d'acquérir le contrôle de la Compagnie et d'en diriger les activités vers des voies nouvelles et plus profitables. Il était dans les intérêts de Smith, comme dans ceux du gouvernement canadien, de conclure un arrangement avec Riel et de mettre fin aux troubles à la Rivière-Rouge.

Smith intrigua avec un certain nombre de colons. Ayant d'amples fonds à sa disposition, il encouragea un groupe de métis menés par Charles Nolin, le cousin de Riel, et qui étaient hostiles à ce dernier. Il obligea aussi Riel à consentir à une réunion publique à Fort Garry, afin de pouvoir présenter le point de vue canadien à tout le monde. Tout d'abord dupe, Riel recouvra rapidement l'initiative. Il obtint l'appui du public pour l'établissement d'une convention pour rédiger les demandes à être présentées à Smith, et ensuite obligea ce dernier à inviter la population de la Rivière-Rouge à envoyer des délégués à Ottawa afin de présenter leurs conditions à Sir John A. Macdonald et à Sir Georges Cartier. Plein de confiance, Riel nomma trois délégués et rédigea une nouvelle constitution du gouvernement provisoire. Sa position était forte. L'opposition locale était tiède, et des obstacles variés, d'ordre tant légal que géographique, empêchaient le gouvernement canadien de prendre des mesures rigoureuses contre lui.

L'incident Scott

La minorité canadienne de la Rivière-Rouge, largement ontarienne, tenta de prendre quelques mesures. Malgré les avis contraires et leur manque de succès précédent, ses membres essayèrent d'organiser un contre-mouvement afin de renverser Riel. Leurs efforts échouèrent et beaucoup d'entre eux furent emprisonnés dans les cachots de Fort Garry. A ce moment, la victoire complète à sa portée, Riel se rendit coupable d'une erreur aussi fatale qu'inexplicable. Malgré toutes les remontrances, il fit exécuter un Orangiste ontarien, Thomas Scott, pour le délit d'insolence et de violence envers les gardes métis. Certains expliquent l'action de Riel en disant qu'il a été obligé de prendre cette mesure extrême par ses propres soldats, indisciplinés mais indispensables. D'autres, citant les paroles mêmes de Riel, disent qu'il s'est agi d'un acte politique délibéré: "Nous devons obliger le Canada à nous respecter".

L'exécution de Scott n'apporta aucun changement à la politique de Riel avec Ottawa au sujet des négociations. Les délégués de la Rivière-Rouge, un juge, un prêtre et un barman, allèrent au Canada et entrèrent en discussion avec Cartier et Macdonald. Le résultat de ces négociations fut l'adoption par le Parlement canadien, en mai 1870, de l'Acte du Manitoba. La conclusion des arrangements avec Ottawa avait été subordonnée à la garantie d'une amnistie à tous ceux qui avaient participé aux événements de 1869-70. Cependant, le gouvernement fédéral, avec une timidité scandaleuse, refusa de s'aliéner le soutien politique de l'Ontario en donnant, ou le soutien du Québec en refusant, une amnistie à l'homme qui avait été responsable de l'exécution de Thomas Scott. Le vilain travail fut laissé au Gouverneur général, Lord Dufferin, et Riel fut éventuellement exilé de la province dont il avait été le défenseur, même le fondateur.

L'exil

Jouissant d'un important appui tant du Canada français que de son propre peuple au Manitoba, Riel fut élu plusieurs fois, membre du Parlement fédéral. Toutefois, menacé comme il l'était par l'accusation de meurtre portée contre lui par ses ennemis, il ne se risqua pas à occuper son siège. Pendant plusieurs années il se réfugia dans des hôpitaux mentaux tant de Montréal que de Québec. Ensuite, après 1878, il s'installa aux Etats-Unis. Il se dirigea vers l'ouest, se joignit à un groupe de métis au bord de la rivière Missouri, épousa une métisse et devint citoyen américain. Il fit un peu de politique en faveur du parti républicain américain, mais l'abandonna rapidement, le portefeuille vide et l'esprit abattu. A cette époque, il s'établit avec sa famille comme instituteur dans une école de mission au Montana.

Pas pour longtemps. Les problèmes non résolus par l'Acte du Manitoba avaient grandi et s'étaient multipliés. Les Ontariens s'étaient installés au Manitoba et les métis se trouvaient si filoutés et d'une manière générale malmenés, que beaucoup d'entre eux avaient quitté la province et s'étaient dirigés à l'ouest vers la vallée de la Saskatchewan.

S'il y avait eu des excuses pour Sir John Macdonald et Sir Georges Cartier en 1869, il n'y en avait pas pour le Premier ministre du Canada en 1885. Sir John avait pris le portefeuille de l'Intérieur et était lui-même responsable de la politique de famine du Département des Affaires Indiennes et d'indifférence à l'égard des plaintes des métis. Leur futur semblait, maintenant, même moins prometteur qu'il ne l'avait été en 1869; car dès 1883, le buffle avait disparu des prairies et les gelées précoces ainsi que le changement de parcours du chemin de fer du Canadien Pacifique, avaient amené une grande détresse économique tant aux métis qu'aux Indiens et aux blancs. Encouragés par des blancs mécontents — beaucoup d'entre eux des Libéraux désireux de porter un coup à Sir John Macdonald — les métis français et anglais se réunirent et demandèrent à Louis Riel de revenir au Canada afin de les conseiller et de les conduire dans une animation propre, à leur assurer des garanties contre les périls du futur.

(à suivre)

Les langues étrangères en URSS

MOSCOU (Novosti) — Plusieurs dizaines de millions de Soviétiques connaissent des langues étrangères. L'étude d'une des langues étrangères est obligatoire dans les écoles secondaires soviétiques.

La pratique démontre que plus l'enfant est jeune, mieux il apprend les langues. Des études expérimentales d'une langue étrangère sont introduites dans nombre de jardins d'enfants à partir de l'âge de 3 à 4 ans. Dans la RSFSR, ces jardins d'enfants sont au nombre de 500. Les enfants apprennent les langues étrangères durant une demi-heure, deux fois par jour, pendant les jeux et promenades. Les études se poursuivent ensuite à l'école.

Dans toutes les écoles, collèges, instituts et universités l'étude de l'une des langues suivantes est obligatoire: l'anglais, le français, l'allemand, l'espagnol. Dans certains établissements scolaires on apprend aussi l'italien, les langues de l'Inde, des pays arabes, de la Scandinavie, de l'Afrique. De plus, on fait paraître en URSS une grande quantité de films d'études, de disques, de bandes magnétiques où sont enregistrées des leçons de langues étrangères.

Les langues étrangères sont étudiées à l'école de la 5e à la 10e année. En cinq ans, les enfants assimilent un vocabulaire assez vaste. Il existe en outre des écoles où l'enseignement de certaines disciplines se fait en langues étrangères. Dans ces écoles, les langues étrangères sont introduites à partir de la 2e année. La radio et la télévision ont de leur côté un programme spécial de langues étrangères.

En outre, les entreprises, les offices et les clubs offrent des cours de langues étrangères. La connaissance de ces langues est encouragée sous forme de suppléments au salaire.

LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

Membre de l'A.B.C. et de la C.W.N.A.

Tirage ABC Certifié

Journal hebdomadaire publié le mercredi, à Winnipeg, Man. 619, avenue McDermot par la Canadian Publishers Limited.

Toute correspondance relative aux courriers, articles et nouvelles doit être adressée à: **La Rédaction,** La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Manitoba (tél. 775-8443).

Toute correspondance relative aux abonnements doit être adressée au: **Service des abonnements,** La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Manitoba (tél. 775-8443).

Toute correspondance relative à la publicité, aux annonces commerciales et aux petites annonces doit être adressée au: **Service des annonces,** La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Manitoba (tél. 775-8443).

ABONNEMENT ANNUEL — Canada: $5.00

Ajouter $1.00 par année pour abonnements aux Etats-Unis et $2.00 par année pour abonnements aux autres pays.

Les abonnements partent du premier numéro du mois qui suit la réception de l'abonnement.

Courrier de la deuxième classe — Enregistrement no 0477.

Opinion libre

Nous y étions en 1870
Nous y serons en 1970

— II —

C'est pourquoi la Société Historique de St-Boniface vous propose l'érection d'un monument "Lagimodière - Gaboury" pour symboliser cette présence de la langue française dans l'Ouest canadien.

Pourquoi un monument? C'est un moyen positif pour affirmer concrètement et publiquement un fait historique, en plus d'enrichir notre ville et d'ajouter à son attrait culturel et touristique.

Ça va coûter cher un monument? Pas nécessairement. Ce monument peut être très simple et de grande dignité. Il sera à la hauteur de votre générosité.

Où sera-t-il érigé? Comme la famille Lagimodière - Gaboury a été la première à s'établir ici même à St-Boniface et à y plonger ses racines profondément, on peut donc les considérer comme les premiers citoyens de notre ville. Il serait bien approprié que ce monument soit érigé sur la place publique de la Cité; un grand nombre de descendants de cette illustre famille y demeurent encore.

La famille Lagimodière-Gaboury est certainement la plus grande famille manitobaine. M. Henri Lévêque, qui faisait partie du comité des fêtes en 1936, estime qu'à cette époque, les descendants s'élevaient au-delà de 4,000. Aujourd'hui ils seraient au-delà de 10,000, disséminés un peu partout au Manitoba ainsi qu'aux "quatre coins" du monde.

Comment participer à ce monument de notre présence au Manitoba?

Premièrement: par une contribution directe au "Fonds Lagimodière - Gaboury" qui sera institué à cette fin: $1.00 serait bien; $5.00, beaucoup mieux; $10.00, magnifique; $20.00, merveilleux.

Deuxièmement: par l'achat de billets de la Société Historique de St-Boniface sur la loterie provinciale; la Société pourrait verser le 30% du montant de vente pour ce projet.

Nous pouvons aussi espérer recevoir certaines contributions officielles et si nous recevons trop d'argent, que pensez-vous de la création d'un fonds qui permettrait d'octroyer une ou plusieurs bourses d'étude pour aider nos jeunes à continuer ou à parfaire leur éducation au Collège de St-Boniface?

Ici je m'adresse particulièrement aux jeunes — ils sont des nôtres eux aussi — et je leur demande de créer une chanson qui ferait revivre notre histoire. Il ne manque pas de talent chez les "100 Nons" et dans toutes les boîtes à chansons de la province. Les voyageurs aimaient chanter et nos jeunes d'aujourd'hui continuent la tradition.

Un comité spécial est à se former pour la mise en marche de ce projet et nous vous donnerons plus de détails à ce sujet la semaine prochaine.

Cette présence de la langue française des siècles passés, cette présence d'hier et d'aujourd'hui sera incarnée dans la pierre et le bronze pour que, lorsque vous visiterez la place publique de St-Boniface, vous puissiez raconter votre histoire à vos enfants et petits-enfants et leur dire que vous avez contribué à ce monument.

Henry Lane, pour
la Société Historique
de Saint-Boniface.

☆ ☆ ☆

Le salon des beaux-arts du Centre Culturel

Monsieur Bernard Mulaire,

A la suite de votre lettre du 17 et de notre conversation de décembre dernier, je vous présente ces quelques points de réflexion.

1) Mon article du 10 décembre 1969 n'était pas seulement un compte rendu personnel de l'exposition puisqu'il présentait, en plus, les attitudes et les expressions qui accompagnaient les échanges que j'ai entendus ou que j'ai eus avec une dizaine de personnes qui ont visité l'exposition avec moi ou avec d'autres... (au moins 7 du grand public et 3 artistes). J'espérais ainsi alerter le public, les artistes, les organisateurs afin que tous se mettent à la recherche d'un climat plus favorable à l'aventure esthétique.

2) Le peintre, à mon avis, devait être considéré comme un scientifique au même titre que l'architecte, le "designer", l'industriel et il y a présentement, au Canada, plus d'artistes que la demande du marché du travail. Cherchez les causes de cette situation.

3) Il y a des éditeurs qui agissent comme intermédiaires entre l'oeuvre littéraire et le public; il y a des imprésarios pour les artistes de spectacles; pourquoi n'y aurait-il pas une agence spéciale qui verrait à sensibiliser l'industrie, les administrations municipales, les bureaux d'architectes aux travaux des artistes-peintres? Une agence qui placerait ces artistes, qui vendrait ou louerait les oeuvres des peintres franco-manitobains.

4) Pourquoi n'y aurait-il pas un atelier de recherche et d'animation qui verrait à développer la conscience du rapport public-oeuvre: prendre contact avec le public, le connaître, l'informer, répondre à ses besoins. Richard Lacroix, artiste, canadien, co-fondateur de FUSION DES ARTS, travaille à promouvoir cet esprit d'ouverture. Les artistes manitobains y gagneraient-ils à entrer en communication avec cet organisme?

5) Les artistes-peintres devraient participer à la conception et à l'animation de programmes à la télévision et à la radio qui ont trait à leur travail de spécialistes de la couleur et des formes.

Critères et règlements du salon des arts

Pour le moment, je pense:

a) que les critères du Louvre ne s'imposent pas;

b) que les critères d'une exposition doivent tenir compte de la progression du milieu, des divers styles d'expression, de la qualité des oeuvres, des artistes;

c) que la formulation de ces critères, auprès du public et des participants, doit être précise et concrète;

d) qu'il faut respecter les deux types d'artistes, le peintre de métier et le peintre amateur, mais, je crois, qu'il faut faire un certain regroupement ou encore des expositions séparées. Pourquoi faire des expositions d'amateurs? A cause d'Henri Rousseau dit le Douanier, de Maurice Utrillo et de David Gilmor Blythe (1863). Et, à cause de bien d'autres raisons... Cherchez et vous trouverez.

L'album

Sur ce point, je partage l'opinion d'un reporter du journal "le Courrier" qui a dit:

"L'exposition était très variée rejoignant un peintre connu à l'échelle nationale comme Tascona... Mais dans la brochure qui servait de guide, il aurait fallu tirer une ligne, opérer un regroupement. Il est apparu par exemple que, dans l'illustration, d'autres noms auraient dû figurer comme Marcel Debreuil, Raymond Brunet, Marcel Gosselin, Thérèse Aubin, Pauline Morier, Hélène Lemay."

Quels critères de choix a suivi l'éditeur du catalogue? Le public a le droit de s'interroger, de se poser des questions.

Exposition

— Aucune affiche dans le Centre Culturel n'indiquait où avait lieu l'exposition. C'eut été si facile d'en faire, 17 artistes à la disposition de l'organisation, pensez-y, une véritable aubaine.

— Le classement **sur les murs** et **sur la liste** des oeuvres n'était pas précis.

— Une exposition de qualité, et le public était accueilli par le policier de sécurité alors qu'il y avait 17 artistes qui exposaient et qui auraient pu se partager la tâche de l'accueil (3 heures chacun, et le tour était joué). Dans un climat de communication, le public manitobain aurait mieux apprécié l'esprit inventif et coloré de son peuple, et l'artiste, lui, aurait pu prendre un premier contact avec son public.

— Environ 400 personnes ont visité l'exposition (c'est bien, n'est-ce pas?) mais personne ne connait leur nom. Comment se fera le "follow-up"?

— S'il y avait autant d'expositions de peintures qu'il y a de salons d'automobiles, chaque foyer aurait sa petite auto et son petit tableau.

Tout est inscrit dans une situation si on se donne la peine de l'examiner d'assez près. Concrètement, voyez s'il n'y aurait pas avantage à ce que les artistes-participants, les organisateurs, les commanditaires se rencontrent et fassent une auto-critique de cette exposition de qualité.

Monsieur Mulaire, je vous cède le flambeau de l'animation. Pourquoi ne pas commencer par informer le public sur les critères de l'art "gratuit" et sur ceux de l'art intégré? Sur les distinctions à faire entre l'art décoratif et l'art pur? D'autres questions se posent, pourquoi ne pas y répondre? Le tableau de chevalet est-il encore un absolu? La période du mimétisme à Saint-Boniface est-elle dépassée? Celle de l'inventif a-t-elle touché toutes les couches de la société franco-manitobaine? etc.

Amitiés,

Noëlle Pelletier.

La Vie au Petit Séminaire

Le samedi 17 janvier, un groupe de gars avec l'abbé Robert Campeau se sont rendus à la ferme de M. Ted Campeau, de St-Norbert, pour s'adonner au sport de la traîne sauvage et de la moto-neige. A la fin de l'après-midi, Mme Campeau leur servait une bonne collation. Nous désirons remercier la famille Campeau de sa belle réception!

Le dimanche après-midi 18 janvier, notre club de hockey Bisons 3 rencontrait un club de Ste-Agathe à Niverville. Ce fut une victoire pour Ste-Agathe au compte de 5 à 0. Mais il faut dire que l'un de nos joueurs faisait partie de l'équipe de Ste-Agathe pour l'occasion, il s'agissait de Jean Bilodeau... c'est peut-être ce qui explique notre défaite...

Dimanche soir également, la classe de Méthode nous offrait une petite soirée de famille. Michel Dandeneau a appris à ses dépens qu'il ne faut pas jouer de mauvais tours aux autres pour ne pas s'en faire jouer de semblables...

Samedi et dimanche derniers, plus de 25 gars avec l'abbé Gérard Dionne et Marc Beaudry se sont rendus à St-Georges participer à l'inauguration de la nouvelle patinoire de l'endroit. Nos gars ont été plus que bien reçus par des familles de l'endroit. Nous désirons remercier tout particulièrement les familles Dupont, Lachiver, Paillardeon et St-Vincent. Nous gardons un bon souvenir de cette visite exceptionnelle, même si nous avons perdu au compte de 3 à 1...

Dimanche soir dernier, nous avions un autre ciné-jeunes, un film plein d'aventures qui avait pour titre "Fantastic Voyage".

Nos clubs de hockey ont maintenant un nom officiel et bien à eux. Nos gars ont choisi un nom bien immagé et significatif, ils évolueront sur la glace avec le beau nom de "Bisons". Bonne chance à nos "Bisons"!

Le chroniqueur

Quatre timbres pour l'Expo '70

Les Postes canadiennes émettront, le 18 mars, quatre timbres distinctifs de 25 cents à l'occasion d'Expo '70. Mesurant 40 x 24 mm, ces timbres seront imprimés grâce au procédé de lithographie en six couleurs, une innovation aux postes.

Les quatre dessins des timbres présentés sur une seule feuille sont l'oeuvre de E. R. C. Bethune, de Vancouver, et rappellent la participation quadruple du Canada à l'Exposition mondiale d'Osaka. Les collectionneurs pourront se procurer les timbres séparément ou par unité de timbres perforés. Le Canada, qui est l'un des soixante-seize pays qui prendront part à l'exposition, a érigé quatre pavillons, celui du gouvernement fédéral et ceux des provinces de la Colombie-Britannique, de l'Ontario et du Québec.

La Canadian Bank Note Company Limited, d'Ottawa, a procédé à l'impression de dix millions de ces timbres en se servant de teintes vives de violet, de vert, de rouge, de bleu, de jaune et de noir. Ils seront offerts en vente au Canada pendant une période de trois mois. La figurine de trois des quatre timbres associe les fleurs emblématiques de chacune des provinces au symbole de l'Expo '70, une fleur de cerisier stylisée. Le quatrième timbre revêtu de l'inscription "Je me souviens / I remember", unit le symbole de l'Expo '70 à celui de l'Exposition universelle de 1967.

Régime de Sécurité Familiale de la Société Franco-Manitobaine

Anniversaires

M. Guy Mulaire, 369, Place Cabana, St-Boniface, du 27 janvier.

M. Urbain Rondeau, St-Léon, Man., du 27 janvier.

Mlle Flora-M. Gareau, 1443, avenue Pacific, Winnipeg, du 28 janvier.

Mlle Laraine St-Hilaire, 456, rue Aulneau, St-Boniface, du 28 janvier.

M. l'abbé Albert Fréchette, Cottonwood et Drake, St-Boniface, du 29 janvier.

M. David Boiteau, 546, rue Langevin, St-Boniface, du 31 janvier.

M. Léon Desmarais, Lorette, Man., du 31 janvier.

M. Dennis Messner, St-Léon, Man., du 1er février.

M. Joseph Chaballer, 134, rue Vallée, Valleyfield, Qué., du 1er février.

Où sont les centenaires?

Combien de Manitobains connaissez-vous qui sont âgés de cent ans ou plus?

La Corporation du Centenaire vient d'annoncer qu'elle en a repéré quarante-trois qui vivaient dans la province en décembre 1969 et est à la recherche d'autres personnes de ces âges. On prépare quelque chose de spécial à leur intention.

Parmi les centenaires connus, vingt-sept sont des femmes et seize des hommes; cinq célébreront leur anniversaire en janvier et deux en février; seize demeurent à Winnipeg, trois à Brandon et deux à Portage-la-Prairie.

On est prié de faire parvenir les noms d'autres centenaires qu'on connaîtrait à: Pioneer Committee, Manitoba Centennial Corporation, 555, rue Main, Winnipeg 2, Man. On doit aussi donner les noms, adresses, lieux et dates de naissance, ainsi qu'une courte biographie de chacune de ces personnes.

Nos lecteurs nous écrivent

Où sont les jeunes?

Monsieur le rédacteur,

Je suis un lecteur assidu de "notre" hebdomadaire et à quelques reprises j'ai eu l'occasion d'en discuter. Chaque fois, ce n'était qu'un navire qui disparaissait dans la brume de l'aurore.

Une question me revient souvent depuis quelques années: où sont les jeunes, la force de l'avenir? Sauf pour l'effort d'un groupe tout de même restreint, (effort comment louable!), où se situent les jeunes dans la presse écrite? J'admire la poésie, mais la presse est un moyen de communication. Combien de fois abordez-vous un copain, une copine en lui récitant un poème?

Jeunes! inondez "La Liberté et le Patriote" ou "L'Aube à l'Envers" ou la "Tribune Libre". Soyons présents! Une presse des jeunes ne serait certainement pas un abus.

Sincèrement,

Arthur Dupuis,
St-Boniface,
le 22 janvier 1870.

Eaton et Simpson haussent leur taux d'intérêt sur les comptes

TORONTO — Deux des plus grands magasins de détail du Canada, The T. Eaton Co. Ltd. et Simpson's Ltd., vont augmenter le taux d'intérêt sur les comptes de crédit. La décision, annoncée le 14 janvier, prendra effet en mars.

Eaton exigera 1.5 pour cent par mois sur tous les comptes de crédit, alors que présentement il n'exige que 1.5 pour cent par mois sur les soldes jusqu'à $500 et 1 pour cent par mois sur tout montant additionnel dû.

Simpson exigera 1.5 pour cent sur le premier $500 dû par le client sous le régime des comptes tout-usage de la compagnie, quand ces derniers sont utilisés comme comptes à paiements échelonnés. Sur tout montant additionnel, la compagnie exigera 1 pour cent par mois.

Simpson exige actuellement 1.5 pour cent sur les soldes jusqu'à $300.

Les porte-parole des deux magasins ont déclaré que ces augmentations étaient dues au loyer de l'argent.

Un oubli

Dans le compte rendu du "grand souper de l'Ouest" de la Société Historique de St-Boniface (La Liberté et le Patriote, 21 janvier) nous avons oublié de mentionner la présence de Mgr Maurice Baudoux, archevêque de St-Boniface, parmi les dignitaires de la table d'honneur. Nous nous excusons de cet oubli et nous remercions le lecteur qui nous en a averti.

La Rédaction

Chronique de CBWFT

A quoi pensent les animaux?

L'émission **D'hier à demain** présentera, en reprise, le dimanche 1er février, à 4 h, un documentaire scientifique intitulé "A quoi pensent les animaux?". Cette question, le réalisateur Jean Lallier et son équipe sont allés la poser au docteur Konrad Lorenz, directeur de l'institut Max-Planck à Seewiesen, en Haute-Bavière.

Le docteur Lorenz a consacré la majeure partie de sa vie à étudier les animaux, non plus en laboratoire, mais en liberté dans leur élément naturel et leur environnement. Ses expériences ont permis de préciser avec plus de justesse ce qui vient de l'hérédité et ce qui est acquis par l'apprentissage.

A l'institut Max-Planck, nous assistons à diverses expériences du docteur Lorenz pour démontrer les phénomènes de l'imprégnation chez les animaux, les phénomènes d'agressivité et ceux du comportement à la suite de l'isolation d'un animal dès son jeune âge. Ainsi, à partir de la découverte que certains animaux, dès les premiers instants de leur venue au monde, identifient comme étant leur mère le premier être qu'ils voient ou qui répond à leurs cris, le docteur Lorenz tente l'expérience avec les petits de l'oie qui l'adoptent et le suivent comme s'il était leur mère. Les téléspectateurs seront également témoins d'un grand nombre d'autres expériences fort intéressante où l'on voit des oiseaux et des poissons tropicaux défendre leur territoire ou encore se battre sans pourtant se blesser pour déterminer qui sera le maître du clan.

Le questar au service de l'espionnage optique

Pierre Juvigny, juriste (Paris); Jean-Paul Gilbert, directeur du Service de la police de Montréal; Maurice Edelman, député à la Chambre des Communes de Londres; Vance Packard, auteur de "Une société sans défense"; Roger Errera, juriste de Paris; Michel Forget, détective, Paris, et Me Olivier Prat, de Montréal, vice-président de la ligue des Droits de l'Homme, témoignent sur "l'Espionnage de la vie privée" à **Atome et galaxies** du samedi 31 janvier, à 18 h 35.

Cette troisième émission de la série parlera de l'espionnage optique. De tous temps et pour toutes sortes de raisons, des individus se sont intéressés à la vie privée d'autrui. Par des procédés plus ou moins artisanaux, on sait nombre de journalistes, par exemple, qui ont tenté de violer l'intimité d'hommes politiques ou d'artistes célèbres: le renseignement se paie cher.

Là comme ailleurs, l'évolution rapide de la technologie a fourni aux professionnels de l'espionnage des appareils aux multiples possibilités. Le 31 janvier, à **Atome et galaxies**, deux des nombreux appareils servant à l'espionnage optique seront étudiés: le questar et le VR 3000. L'un et l'autre sont des caméras-voyeuses. Le questar est un téléscope de très petite dimension permettant d'épier à une très grande distance et ce, dans les menus détails. Le VR 3000 est une petite caméra de télévision dont la principale qualité est de se dissimuler facilement. "L'Espionnage de la vie privée" est une réalisation de Jean Martinet sur des textes de Pierre Dumas.

"Le temps s'ouvre"

Emission du 1er février
J'en prends et j'en laisse!

Un fait inquiétant: des catholiques prennent peu à peu une distance d'avec l'Eglise. "Je crois en Jésus, mais je n'ai pas besoin de l'Eglise". "J'ai cessé de pratiquer ma religion!" Que veut dire ce phénomène, allons-nous vers un "troisième homme", croyant sans Eglise? Un dialogue franc entre quelques représentants de cette tendance et d'autres croyants acceptant de se situer de l'intérieur de l'institution fera l'objet de l'émission "Le temps s'ouvre".

Au poste CBWFT

JEUDI 29 JANVIER

2:00—M. Surprise présente (C)
2:15—La Souris Verte
2:30—Ni Oui ni Non (C)
3:00—Femme d'aujourd'hui
4:00—Bobino (C)
4:30—Les carnets du major Plum Pouding (C)
5:00—Bidule
5:30—La légende de bas de cuir (C)
6:00—La paire gagne (C)
6:30—Format 30
7:00—Le téléjournal et Sport
7:15—A Propos
7:30—Les grands films: "Le Soleil noir". Drame de Denys de la Patellière, avec Michèle Mercier, Daniel Gélin et Michel de Ré. Sur le point de mourir, un industriel fait venir sa fille à son chevet. Pour empêcher la dilapidation de ses biens, il la charge de retrouver son fils aîné qu'un passé orageux a forcé de s'exiler en Afrique. (Franco-Italien 1966)
9:30—Le Sel de la semaine
10:30—Au point — Emission d'affaires publiques animée par Rhéal Teffaine
11:00—Cinéma: "Fortunat". Comédie dramatique d'Alex Joffé, avec Bourvil et Michèle Morgan. Noël Fortunat, un braconnier buveur et paresseux, fait passer en zone libre la femme d'un résistant et leurs deux enfants. Il les accompagne à Toulouse et décide de rester quelques jours pour aider à leur installation. (Français 1960)

VENDREDI 30 JANVIER

2:00—M. Surprise présente (C)
2:15—La Souris Verte
2:30—Oui ou Non (C)
3:00—Femme d'aujourd'hui
4:00—Bobino (C)
4:30—La Ribouldingue (C)
5:00—Yogi l'Ours (C)
5:30—Tour de terre
6:00—Les deux D (C)
6:30—Format 30
7:00—Le téléjournal et Sport
7:15—A Propos
7:30—La Soeur volante (C)
8:00—Donald Lautrec "Chaud" (C)
8:30—Les règles du jeu (C)
10:00—Format 60
11:00—Cinéma: "Lemmy, pour les dames". Comédie policière de Bernard Borderie, avec Eddie Constantine, Françoise Brion et Robert Berri, d'après une nouvelle de Peter Cheney. L'imperturbable et invincible agent du FBI américain, Lemmy Caution, est en vacances sur la Côte d'Azur. A peine arrivé, il rencontre une jeune femme qui désire lui communiquer un secret. A l'heure du rendez-vous qu'elle lui a fixé, il la trouve morte. Il décide alors de mener son enquête. Trois jeunes femmes, épouses de diplomates, et quelques messieurs qui gravitent autour d'elles semblent mêlés de près à cette affaire. (Français 1960)

SAMEDI 31 JANVIER

1:30—Cours universitaires — "Histoire du Canada"
2:15—Cours universitaires — "Littérature canadienne-française"
3:00—Roquet Belles-Oreilles
3:30—Robin-Fusée (C)
4:00—Lassie (C)
4:30—Plein-feu l'Aventure (C)
5:00—Si Jeunesse pouvait
5:30—L'heure des quilles
6:30—Le téléjournal
6:35—Atome et galaxies (C)
7:00—Cher oncle Bill (C)
7:30—Jinny (C)
8:00—Cinéma: "La mort en ce jardin". Drame d'aventures avec Simone Signoret, Charles Vanel, Georges Marchal et Michel Piccoli, d'après le roman de J.-A. Lecour. Dans une petite ville d'Amazonie, le gouvernement nationalise les gisements de diamants. Les mineurs se révoltent. (Franco-mexicain 1956)
9:30—Zéro un Londres
10:00—Bonheur conjugal
10:23—Politique fédérale
10:30—Les couche-tard (C)
11:00—Cinéma: "Technique d'un meurtre". Film policier écrit et réalisé par Frank Shannon, avec Robert Webber, Franco Nero et Jeanne Valérie. Un tueur à gages accepte de se rendre en Europe pour y supprimer un homme, mais l'homme, au courant du danger qui le menace, a changé d'identité et s'emploie avec ses hommes de main, à liquider son poursuivant. (Italo-français 1966)

DIMANCHE 1er FEVRIER

1:45—Le golf et ses étoiles
2:30—Le temps s'ouvre (C)
3:00—Corsaire de la reine
3:30—Langue vivante
4:00—D'hier à demain
5:00—Cinq D
6:00—Au pays des géants (C)
7:00—Quelle famille (C)
7:30—Zoom (C)
8:30—Les Beaux Dimanches (C)
10:30—Dossiers
11:00—Cinéma: "Le testament d'Orphée". Fantaisie poétique écrite et réalisée par Jean Cocteau, avec Edouard Dermit, Maria Casarès et François Périer. Le poète s'est égaré dans une autre époque. Avec le concours d'un savant, il réussit à regagner notre ère, mais doit d'abord, guidé par Cégeste, le jeune poète du film "Orphée", traverser la zone intermédiaire entre la vie et la mort. Tué d'un coup de lance par Minerve, déesse de la Raison, le poète ressuscite bientôt pour se retrouver peu après dans le monde des vivants. (Français 1959)

LUNDI 2 FEVRIER

2:00—M. Surprise présente (C)
2:15—La Souris Verte
2:30—Oui ou Non (C)
3:00—Femme d'aujourd'hui
4:00—Bobino (C)
4:30—Grujot et Délicat (C)
5:00—M. Surprise présente (C)
5:30—Les aventures du Seaspray
6:00—Le monde fabuleux du ski
6:30—Format 30
7:00—Le téléjournal et sport
7:15—A Propos
7:30—Les belles histoires (C)
8:30—Ma Sorcière bien-aimée (C)
9:00—A la seconde (C)
9:30—Le Paradis terrestre (C)
10:00—Les espions (C)
11:00—Cinéma: "Eve et le serpent". Comédie de situation réalisée par C. F. Tavano, avec Gaby Morlay, Félix Oudart et Jacqueline Gauthier. L'argent ne fait pas le bonheur certes, mais il peut amener bien des ennuis! C'est ce qu'une jeune modiste constate en essayant de gagner honnêtement les deux cent mille francs nécessaires pour sauver de la faillite le père de son fiancé. (Français 1949)

MARDI 3 FEVRIER

2:00—M. Surprise présente (C)
2:15—La Souris Verte
2:30—Ni Oui ni Non (C)
3:00—Femme d'aujourd'hui
4:00—Bobino (C)
4:30—Sol et Gobelet (C)
5:00—Mini fée (C)
5:30—Techno-Flash (C)
6:00—Skippy (C)
6:30—Format 30
7:00—Le téléjournal et Sport
7:15—A Propos
7:30—Cinéma du mardi: "Christelle et l'empereur" (C). Comédie musicale de Franz Gottlieb, avec Sabine Sinjen et Sieghart Rupp. Au cours d'une excursion à travers la forêt, le jeune empereur d'Autriche, François-Joseph, rencontre la jeune Christelle, fille d'un garde-chasse. Celle-ci, le prenant pour un braconnier, le garde prisonnier quelques heures. L'empereur, conquis par le charme et l'ingénuité de Christelle, se laisse faire. Quelque temps après, voulant obtenir la grâce de son fiancé, elle demande et obtient une audience de l'empereur. (Franco-allemand 1962)
9:00—Rue des Pignons
9:30—Moi et l'autre (C)
10:00—Format 60
11:00—Ciné-club: "Et le cinquième cavalier est la peur". Drame de la résistance tchécoslovaque réalisé par Zbynek Brynych, avec Miraslav Machacek, Olga Scheinpflugova et Jiri Adamira. Etude des conséquences de la peur sur un homme normal. Un médecin persécuté par les Nazis tente de nous faire voir à quel point la peur peut modifier le comportement des gens. (Tchécoslovaque 1967)

MERCREDI 4 FEVRIER

2:00—M. Surprise présente (C)
2:15—La Souris Verte
2:30—Oui ou Non (C)
3:00—Femme d'aujourd'hui
4:00—Bobino (C)
4:30—Fanfreluche (C)
5:00—Walt Disney présente (C)
6:00—Les deux D
6:30—Format 30
7:00—Le téléjournal et Sport
7:15—A Propos
7:30—La Bohème (C)
8:00—Cinéma: "Charmants garçons". Film musical réalisé par Henri Decoin, avec Zizi Jeanmaire, Daniel Gelin et Henri Vidal. Une chanteuse et danseuse de music-hall a beaucoup d'admirateurs mais rêve d'un amour unique et durable. Elle décide d'épouser un ami, mais découvre bientôt qu'il est marié. Déçue elle part vers de nouvelles aventures. C'est d'abord un financier puis un boxeur et enfin un gentleman cambrioleur qui doit fuir à l'étranger. Un soir de triomphe, il ne lui reste que son impresario, mais il est misogyne. (Français 1957)
9:30—Prenez le volant
10:00—Les Incorruptibles
10:50—France Panorama
11:00—Cinéma: "Les nuits de Raspoutine". Biographie romancée de Raspoutine par Pierre Chenal, avec Edmund Purdom, Gianna Maria Canale et John Drew Barrymore. Gritori Raspoutine, moine étrange connu pour ses dons de guérisseur, est appelé à la cour du tsar Nicolas II pour y soigner le prince héritier atteint d'hémophilie. Il guérit effectivement le prince et s'installe par la suite à la cour où il devient très puissant. Sa vie de débauche et son ascendant sur la famille impériale lui attirent de nombreux ennemis. (Franco-Italien 1960)



Pierre Calvé incarne le rôle de Benoit Brissette dans le téléroman "Rue des Pignons" au réseau français de Radio-Canada.

Au Centre Culturel de St-Boniface

Un récital de Pierre Calvé le 14 février

Le chansonnier canadien-français Pierre Calvé sera au Centre Culturel de St-Boniface le 14 février prochain. Il donnera un récital sous les auspices du Directorat culturel de la Société Franco-Manitobaine.

Montréalais d'origine, Pierre Calvé abandonne ses études à l'âge de 16 ans. Il s'engage alors dans la marine marchande et navigue pendant 6 ans. Sur les bateaux, entre deux quarts, il écrit des chansons et rime sur sa guitare. Au printemps de 1961, il débute à "La Piouke" (boîte à chansons située sur la plage de Bonaventure en Gaspésie). A l'automne de la même année, il grave son premier microsillon "Chansons de Ports et de Hautes Mers" pour le compte de la firme Columbia. Le succès de ce premier disque décide alors de sa carrière. Désormais, Pierre Calvé voyagera par la chanson. C'est ainsi que depuis plusieurs années on a pu retrouver ce "chansonnier en mal de voyage" dans toutes les boîtes à chansons du Québec et sur la plupart des scènes de l'Ontario, des Maritimes et du Manitoba où la chanson d'expression française trouve son auditoire. Bien sûr, depuis 1961, d'autres microsillons et d'autres voix se sont ajoutés au répertoire de Pierre Calvé. Outre Monique Leyrac (dont l'interprétation brillante du "Vent de l'hiver" lui a valu de nombreux succès) et Pauline Julien (pour "Quand les bateaux") plusieurs interprètes de la chanson, tant québécois qu'européens, font maintenant voyager les chansons de Pierre Calvé.

Aventurier avant tout, Pierre Calvé a abandonné les navires, la mer et la marine marchande pour la chanson. Mais on n'abandonne pas une vie pour une autre sans en garder de merveilleux souvenirs. Dans ses chansons, il prolonge cette aventure en racontant la mer, les marins et les ports. Il émane de lui une fraîcheur et une sincérité qui lui attire la sympathie de tous.

ARTS et LOISIRS

Le "Rendez-vous"

Invités par des amis, nous sommes descendus au "Rendez-vous", petit restaurant du boulevard Provencher.

Après avoir été reçus par la propriétaire, une agréable personne, nous sommes passés dans la salle à manger. Nous y avons très bien dîné pour un prix tout à fait raisonnable. Une jeune femme au bon caractère nous a fort bien servi.

Un petit point sombre, cependant. Il manque à ce restaurant la petite touche qui crée de la chaleur chez le client, qui lui donne l'envie de faire un bon repas.

Je pense qu'un fond musical approprié, quelques bibelots bien choisis, ou d'anciennes casseroles en cuivre, ainsi que quelques couleurs chaudes donneraient une personnalité à la salle à manger. Je verrais aussi très bien quelques spécialités canadiennes-françaises ou espagnoles, ce qui ferait de ce petit restaurant l'un des plus chics et des plus agréables de St-Boniface.

Soirée au "100 Nons"

Samedi dernier le "100 Nons" reprenait ses activités.

Après une entrée très remarquée, douze "Intrépides" nous ont entraînés dans un tourbillon de chants folkloriques, dont les plus connus: "Auprès de ma blonde" et "Au chant de l'alouette". Ce groupe nous a charmés par sa chaleur, son entrain et ce petit accent canadien qui a quelque chose de savoureux dans ce genre de chansons.

Ce n'est pas sans quelque appréhension, je ne le cache pas que nous avons vu les "Intrépides" quitter la salle pour être remplacés par un ensemble moderne. Mais je fus agréablement surpris de voir que l'on avait pensé à mettre un entracte assez long pour permettre au public de "changer de peau" et de se préparer à la deuxième partie du programme.

Cette deuxième partie de la soirée, d'un caractère assez original, ne manqua pas d'intérêt.

A signaler le sympathique chanteur, Hubert Fouasse, et l'orchestre du nom de "La Renaissance".

Si les musiciens n'ont pas pu faire réellement vibrer quelque chose parmi le jeune public présent en nombre, ils donnèrent néanmoins un bon spectacle dans une salle pourtant peu préparée à ce genre de musique. Eclairage inadéquat, jeux de lumière plus ou moins réussis, surtout en fonction de l'exiguité de la salle, m'empêcha d'être pleinement satisfait de cette soirée. J'ai pu apprécier, cependant, à la fin, l'improvisation moderne sur le thème de "Summer Time". Le batteur Pierre Morier et le guitariste Denis Vouriot exécutèrent des solos très remarqués.

Cet ensemble musical "Renaissance" sera certainement très popularie au Manitoba et peut-être même au Canada.

Jean-Pierre Bouvencourt

Les Gais Manitobains renaissent

Le dimanche après-midi 11 janvier, 22 personnes se rencontrèrent au Centre Culturel de Saint-Boniface pour discuter de la reprise du mouvement des Gais Manitobains. Etant tous en faveur de cette reprise, ils procédèrent à l'élection de l'exécutif suivant pour l'année 1970: René Bazinet, directeur; Denys La Rivière, assistant-directeur; Roland Belot, secrétaire-trésorier. Ils décidèrent aussi de tenir les rencontres régulières du groupe le premier et le troisième vendredis de chaque mois, à 8 h 30 du soir, au Centre Culturel.

A une deuxième rencontre tenue le 23 janvier, le nouvel exécutif nomma un comité responsable des recherches dans le but de trouver un nouveau costume pour le groupe. Ce comité doit présenter au groupe le résultat de son travail pour approbation.

Le groupe lance maintenant une invitation à tous les anciens Gais Manitobains et à tous les autres gens intéressés à faire partie du mouvement. Les conditions d'admission sont les suivantes: 1) être un couple (marié, fiancé ou ami), 2) Savoir parler ou comprendre le français. Le but du mouvement est de s'amuser ensemble — apprendre et exécuter des danses et des chants folkloriques.

Pour plus de renseignements, composer 256-6668, 233-4714 ou 253-1525 et l'on se fera un plaisir de répondre à vos questions.



A l'Affiche

MTC

Le Manitoba Theatre Centre présente à la Salle du Centenaire jusqu'à samedi soir 31 janvier le drame Peter Weiss: "The Assassination of Jean-P. Marat as performed by the inmates of the Asylum of Charenton, under the direction of the Marquis de Sade". C'est-à-dire l'assassinat de Marat, tel que présenté par les internés de l'asile de Charenton de Paris, sous la direction du marquis de Sade. Au cours des années 1797 à 1811, certains croyaient que les malades mentaux étaient soulagés de leurs complexes en jouant des pièces de théâtre. Certains Parisiens assistaient même à ces spectacles macabres et c'est un de ceux-ci qu'offre le MTC, sous la direction d'Edward Gilbert.

Film du jeudi midi

Le sujet du film principal de jeudi midi 29 janvier sera Alexander Calder, joaillier, dessinateur de tissus et inventeur du mobile. Calder chercha à créer une notion de mouvement dans une structure ou une oeuvre d'art statique, dont un bon exemple est "Man" (l'homme) réalisé pour Expo '67.

L'autre film "The Rise of Greek Art" décrit le développement et l'appréciation de l'art grec en relation avec la culture du peuple de ce pays.

Cette présentation a lieu à la Galerie des Beaux-Arts de Winnipeg. On servira le café au coût de 25c.

Concert

Au même endroit, le 1er février, à 3 h p.m., aura lieu le troisième d'une série de cinq concerts de musique de chambre du "Canadian Festival Quartet", sous les auspices de la Galerie des Beaux-Arts et du Music Performance Trust Fund of the American Federation of Musicians.

L'entrée est libre. Le concert suivant aura lieu le 8 mars.

AU CENTRE CULTUREL DE ST-BONIFACE

Depuis le début du mois, le restaurant **La Cuisine**, situé au Centre Culturel, offre un service que les gourmets sauront apprécier désormais. **La Cuisine** est ouverte sept jours par semaine de 7 h 45 à 21 h 30. Lorsqu'il y a des activités, l'heure de la fermeture est retardée pour permettre aux membres de refaire leurs forces. **La Cuisine** offre un choix varié de mets, que ce soit pour le petit déjeuner ou le diner. Les habitués de **La Cuisine** vous diront que les prix sont modiques et que la soupe-maison est excellente. Pourquoi ne pas y aller, ne serait-ce que par curiosité. Vous serez peut-être surpris d'y rencontrer une foule d'amis.

* * *

Invitation à tous les Franco-Manitobains de réserver leurs places pour la fondue aux crevettes qui aura lieu au Centre Culturel le samedi 7 février. Les billets sont en vente au bureau du Centre.

* * *

Le célèbre chansonnier québécois, **Pierre Calvé**, sera de nouveau à Winnipeg le 14 février. Il présentera un spectacle au Centre Culturel ce même soir. Les places sont limitées. Avis aux intéressés. Les billets se vendent à $1.00. Premier rendu, premier servi.

* * *

Inoubliable expérience que la soirée Monte Carlo de l'an dernier. Encore cette année, le club social du Centre vous invite à vous rendre au Collège de Saint-Boniface, le samedi soir 28 février, à 19 h. Une foule d'activités vous attendent. On verra même des jeunes filles en costume de l'époque. Réservez vos billets dès maintenant. L'entrée est de $2.50 par personne. C'est vraiment une aubaine étant donné que vous avez la chance d'en sortir millionnaire.

* * *

Pour réserver vos billets ou pour demander des renseignements au sujet d'une activité quelconque, n'hésitez pas à téléphoner à la secrétaire-gérante du lundi au vendredi entre 9 h et 17 h. Le numéro à composer: 233-3539.

Le publicitaire

Chevaliers de Colomb

Conseil Goulet no 3681

Soirée

Plus de cent personnes assistaient, samedi dernier, à la soirée sociale, organisée par le frère Wilfrid Morin et son comité. L'organisation était excellente, le service merveilleux, la coopération magnifique!

Ce premier essai, la température aidant, a attiré des félicitations aux organisateurs de la part des nombreux convives. Le mouvement est lancé. Puisse ce succès initial avoir d'heureux lendemains.

Ligue de 5 quilles

Les rencontres de vendredi dernier ont laissé les équipes dans la position suivante:

Equipes	Points
McCarthy	58
Rougeau	47
Jubinville	45
Sala	45
Nolin	42½
Théorêt	36
Morier	34
Girard	28½

Rigoletto

Au 100 Nons

Comme à l'habitude, ça bouge toujours à la première boite permanente du Manitoba... En effet le "100 Nons" revient tout juste d'une tournée aux Etats-Unis. Quelque 15 jeunes artistes et collaborateurs techniques, qui figurent parmi les plus dynamiques de la province, se sont rendus dans deux centres américains. Il s'agissait de Bismarck (capitale du Dakota-Nord) et Roseau au Minnesota, qui avaient invité le 100 Nons à présenter un spectacle chez eux. Inutile de dire que malgré le froid et la fatigue du voyage, le 100 Nons a su plaire et ce, à un point tel que les hôtes américains parlaient de "contrats" en vue de tournées futures. Le fait que les gens des deux centres ne s'attendaient pas du tout au genre qui leur a été offert a peut-être joué en faveur de la troupe du 100 Nons. En somme les vingt heures de voyage ont valu le coup, n'était-ce que pour cueillir des fleurs au bout du chemin!

Et, parlant de fleurs, revenons chez nous. A Saint-Boniface, dans son local au Centre Culturel, le 100 Nons lançait la deuxième partie de sa saison 69-70 en présentant un spectacle d'un genre très différent. Il y eut tout d'abord une partie folklorique "animée" par une douzaine de chanteurs de la chorale des "Intrépides". La foule a paru ravie de cette première partie du programme.

La deuxième partie du spectacle a transformé la boite en mini-salle de danse, l'orchestre "la Renaissance" faisant les frais de la musique... Et quand nous parlons de "Renaissance", nous parlons de musique électrique amplifiée, distortionnée, recuite et réamplifiée, nous parlons de Mayall, Hendrix, "Freak Out", "happening". De fait, c'était à prendre ou à laisser, mais il fallait qu'au moins une fois le 100 Nons ouvrit ses portes à un genre nouveau.

Samedi prochain, 31 janvier, le 100 Nons reviendra à un genre plus sobre. Figureront au spectacle: Marcel Gosselin (ancien lauréat du concours Jeunesse Oblige et gagnant d'un voyage en Martinique), Patricia Chénier et Ken Woodly. Les portes ouvrent à 20 h 30.

Le publicitaire

Mlle Diane Vermette, fille de M. et Mme Arthur Vermette, de Saint-Jean-Baptiste, a mérité la médaille d'argent pour s'être classée première de la province aux examens de violon (9e année) du Conservatoire de Musique de Toronto. Diane est l'élève de M. Emm. Horch, de Winnipeg.

Le Club social du Centre Culturel annonce une fondue aux crevettes

Le Club Social du Centre Culturel de St-Boniface a le plaisir d'annoncer la première fondue de l'année 1970, une fondue "aux crevettes". Celle-ci aura lieu au Centre Culturel le samedi 7 février, à 7 h 30 du soir.

Vous pouvez vous procurer vos billets, au prix de six dollars ($6.00) la personne, en appelant 233-3539. En arrosant le tout de boisson appropriée, de musique, de chansons et de danse, nous osons presque vous assurer une soirée des plus agréables.

Le Club Social annonce, en plus, la venue de Pierre Calvé, qui donnera un récital le 14 février au Centre Culturel. Vous obtiendrez sous peu plus de renseignements à ce sujet.

Communiqué

L'enseignement de la conduite préventive obtient de bons résultats en 1969

Le Conseil Canadien de la sécurité établit à 71,187 le nombre des conducteurs canadiens qui ont terminé avec succès le cours de conduite préventive en 1969. Le cours, qui se fonde sur trois grands principes de base à savoir: "Reconnaître le danger; en connaître la défense; et agir à temps", est administré par le Conseil et disponible dans les deux langues officielles du pays.

Au 31 décembre 1969, le Canada comptait 2,250 moniteurs de cours de conduite préventive.

Ce sont les forces armées canadiennes qui ont compté le plus grand nombre de gradués, soit 24,199, ce qui porte à 44,136 le total de leurs gradués depuis 1966, année où s'est donné le premier cours.

Dans son bilan des accidents de véhicules à moteur de 1968, le ministère de la Défense nationale attribue "en grande partie" au cours de conduite préventive la réduction du nombre des accidents qui est passé de 1,960 en 1967 à 1,651 en 1968.

Chaque province, de même que le Territoire du Yukon, possède au moins une agence qui s'occupe de l'organisation, à l'échelle régionale, du cours de conduite préventive. L'Ontario, le Québec et Terre-Neuve n'ont eu la leur qu'au cours des six derniers mois de l'année 1969.

Exception faite des forces armées, c'est le Conseil de sécurité du Grand Winnipeg qui a obtenu les meilleurs résultats avec 9,605 gradués. Le cours vise tous les détenteurs d'un permis de conduire.

Evénements sportifs à l'Aréna

Du 29 janvier au 3 février — Ice Capades

Jeudi 12 février — Epreuves de patinage en vitesse des élèves des High Schools

Jardin de gymnastique pour enfants d'âge pré-scolaire

La Commission des parcs de la ville de St-Boniface lancera un nouveau programme de gymnastique pour les enfants d'âge pré-scolaire — quatre à cinq ans.

D'une durée de douze semaines, les classes commenceront le mercredi 4 février, à 9 h 30 du matin, au Winakwa Community Club. Elles dureront trois quarts d'heure chacune et donneront les notions élémentaires de culbute, d'exercices rythmés sur appareils, etc.

La direction du programme est confiée à Mme A. Pichette, qui a beaucoup d'expérience dans ce genre de gymnastique. Tous les enfants résidant à St-Boniface sont éligibles pour l'inscription à ce programme le jeudi 29 janvier, de 2 h à 4 h p.m., et aux bureaux de la Commission des parcs le vendredi 30 janvier, de 9 h a.m. à 4 h p.m. Le coût du cours de douze semaines est de $5.00.

Chronique sportive

Il faudra probablement changer la clause de réserve au baseball et au hockey!

par Jacques LEMOYNE

La poursuite intentée par le joueur Curt Flood contre le baseball organisé n'amènera pas la chute du baseball ou du hockey, comme on est allé jusqu'à le prédire, mais il est évident que les parties en cause devront songer à modifier ces règlements, et cela assez rapidement. On sait que je ne prône pas l'esclavage et que je réprouve ces clauses qui lient un homme pour la vie à un groupe ou à une organisation. Par contre, il faut aussi tenir compte des investissements faits par une organisation pour permettre à un jeune d'accéder à des postes qui paient très bien. Il y a des compagnies qui permettent à des jeunes de suivre des cours pourvu que ces jeunes leur promettent, en retour, quelques années de service. Il appartient alors à la compagnie intéressée de voir à créer des conditions acceptables et intéressantes pour ces jeunes. Le sport professionnel fait la même chose. On dépense de fortes sommes d'argent pour développer un joueur de baseball ou de hockey et on ne tient pas à ce qu'il quitte l'organisation qui l'a formé le jour où il commence à produire. Mais on ne doit pas non plus, en vertu du même principe, attacher un homme pour la vie. Que faudra-t-il faire alors?

Il me semble qu'un jeune devrait d'abord être lié par contrat à son équipe professionnelle pour au moins trois saisons s'il est un gradué d'un système de clubs-écoles. Après sa troisième saison il pourra devenir un agent libre s'il le désire, mais le club obtenant ses services devra verser à l'équipe d'où vient ce joueur une somme d'argent ou un autre joueur acceptable au repêchage. Si un club accepte une somme d'argent pour un joueur, ce club perd automatiquement ses droits au repêchage la compensation lui étant offerte en argent pour lui permettre de voir à faire progresser un autre joueur. Pour ce qui est du droit de disposer d'un joueur sans lui en parler, une équipe devrait d'abord avertir le joueur qu'il sera échangé, puis procéder à la transaction quinze jours plus tard, de sorte que le joueur qui sera échangé, s'il n'aime pas son nouveau club, puisse tenter de trouver un autre club intéressé à verser une somme d'argent ou à donner un autre joueur pour ses services. Il est certain que, si les joueurs pouvaient disposer d'eux-mêmes, les structures du port majeur s'effondraient et que les beaux salaires s'envoleraient en fumée. Il est fort probable aussi que les propriétaires se ligueraient entre eux et comme ce sont eux qui ont les gros sous, les perdants seraient encore les joueurs. Mais on peut sauvegarder le sport professionnel en y éliminant l'esclavage.

Une farce

Comme le disait si bien un M. Barnum... "il y a un poisson qui nait à toutes les minutes". On en a eu la preuve quand des milliers de personnes ont assisté à cette gigantesque fumisterie que fut le combat par ordinateur! Le grand vainqueur de toute cette affaire fut sans doute le rusé promoteur qui imagina cette chose inqualifiable et qui, avec une publicité bien orchestrée, parvint à faire gober cela aux trop crédules enthousiastes de la boxe. Inutile de dire que les crédules ont été furieux de voir ce qu'ils ont vu. Il s'agissait d'un film bien monté mais tout aussi honnête qu'un match de lutte, avec sang artificiel, faux suspens, etc. Il faut que les gens soient friands de boxe pour mordre à un tel stratagème. Personnellement j'ai évité de me faire une idée préconçue du film. Après trois minutes j'étais fixé: un bon film mais une fumisterie monumentale où tout était possible et où tout fut possible. Il est malheureux que des gars du calibre de Clay et de Marciano se soient prêtés à une telle farce. Ils devaient avoir besoin d'argent et je ne suis pas certain s'ils sont parvenus à faire des sous avec cette entreprise, car dans la salle où j'étais il y avait peu de gens, et peu de personnes bien satisfaites, après s'être quand même laissées prendre au jeu.

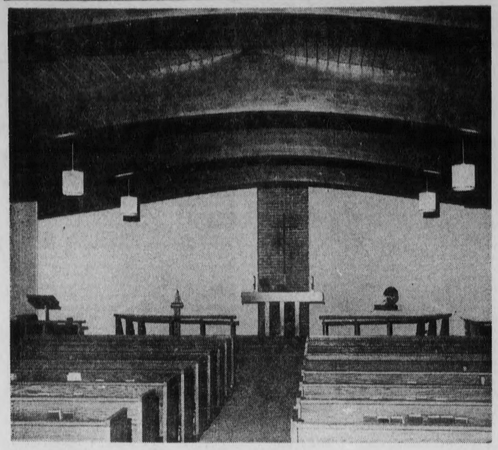
Les combats par ordinateur c'est une fiction de l'esprit, une galéjade monumentale qui relève de la science fiction et qu'on ne devrait confier qu'à des réalisateurs comme Hitchcock! Je ne crois pas non plus que ce genre de film aide à faire progresser la boxe. On aura bientôt l'occasion de voir Joe Frazier affronter Jimmy Ellis. On dit que ce combat va régler la question du championnat du monde. Je ne le crois pas. On ne fera qu'éliminer un aspirant, ce qui sera un pas dans la bonne direction. Le champion du monde demeure Classius Clay et il le restera tant qu'il ne sera pas battu ou qu'il n'annoncera pas sa retraite. Et je pense qu'on est encore loin de l'une ou l'autre échéance. On pense en plusieurs milieux que George Foreman est l'homme qui, dans deux ans, parviendra à mettre tout le monde d'accord en battant et le premier aspirant et le champion de l'heure et finalement Cassius Clay. Cela reste à voir. Pour le moment soulignons que la rencontre Frazier-Ellis devrait être fort intéressante et disputée à bonne allure. Ellis est plus rapide mais son dernier fiasco contre Flyod Patterson n'a fait que des sceptiques. C'est lui qui devra faire la preuve qu'il est du calibre des champions.

Ligue de dix quilles du Cercle Ouvrier

Position des équipes (2e série)

Marion	163
Western Paint	149
CKSB	147
Chez Huot	145
Club Belge no 2	140
De Gagné Motors	136½
The Blues	133½
Can. de Naissance	133½
Club Belge no 1	126½
Medo-Land	113
Twin Cities Ptg.	106
Cercle Ouvrier	91
Hautes parties du 16 janvier:	
M. Marion	222
D. Conrad	595
Hautes parties du 23 janvier:	
A. Thienpondt	235
W. Hurley	581
Equipe Marion	901
Equipe Marion	2637

Tournoi Carling's le 14 février: Marion et Western Paint



La Coopérative de St-Léon va de l'avant:

Plus de deux millions d'affaires en 1969

La multiplicité des entreprises dans lesquelles s'est lancé la Coopérative de St-Léon n'est rien moins que remarquable. L'an dernier, par exemple, les employés réalisèrent environ 75 projets dont 28 maisons, trois abris à bétail, deux immeubles pour le Manitoba Telephone System, l'un à Somerset, l'autre à Elm Creek; un immeuble comprenant un restaurant, un salon de barbier et une résidence; deux annexes de deux classes chacune pour des écoles secondaires; une maison pour le Manitoba Pool Elevators ainsi que 10 silos à engrais pour la même Société, et douze porcheries.

☆ ☆ ☆

Récemment, à l'occasion de ses 70 ans, M. Antonin Jubinville, de St-Léon, recevait du président de la Coopérative de St-Léon, M. Rhéal Labossière, un chèque de $1,100. Cette somme représente le total des dividendes qui reviennent à M. Jubinville en tant que membre de la Coopérative. Conformément à ses règlements, la Coopérative de St-Léon rembourse à tous ses membres qui atteignent leur soixante-dixième anniversaire le total de leurs dividendes. M. Jubinville est un des plus anciens membres de la Coopérative de St-Léon. Il prit toujours une part active aux activités de la Coopérative, surtout durant les années difficiles de fondation. Durant les années 1945-1956, il fit partie de la direction à titre soit de directeur soit de président.

Les ouvriers sont à terminer trois maisons à Red Lake, Ont., et le directeur, M. R.-C. Labossière, espère se rendre bientôt au centre minier de Thompson, discuter de la possibilité d'y faire de la construction.

Depuis quelque temps les ouvriers sont à réaménager le lot de construction de la coopérative afin qu'il soit prêt pour la saison de 1970.

Satisfaction des clients: voilà la récompense du travail de toute coopérative. Or la Coopérative de St-Léon est de ce nombre, car son directeur, M. Labossière, a reçu beaucoup de compliments de la part de ses clients.

La plus récente construction entreprise par la Coopérative de St-Léon — un foyer pour les vieillards à Baldur — n'est pas encore inaugurée officiellement, bien que déjà quelques-uns des 9 appartements soient occupés; on y a aussi aménagé une grande salle pour les loisirs et la détente à la disposition de tous. Le coût de cet immeuble fut de $69,000; il fut construit en cinq mois avec une moyenne de 4 employés. L'ouverture de ce Foyer eut lieu le 12 décembre 1969.

Au nombre des bâtiments construits par la Coopérative l'année dernière, il y eut le poulailler de M. R. E. Ramage, de Baldur. C'est une construction de 41 sur 240 pieds et peut contenir 10,000 pondeuses dont la production anticipée serait de 8,000 oeufs par jour. Environ 50 personnes assistèrent à l'ouverture officielle de cette bâtisse, le 15 décembre 1969. On remarquait dans l'assistance le président de la Coopérative de St-Léon, M. Rhéal Labossière, et M. A. H. Grierson, gérant général (section de l'agriculture) de la FCL (Federated Co-ops Limited), à Winnipeg.

L'église anglicane de Carman est un édifice dont l'entreprise de construction de St-Léon peut véritablement être fière. Dans une lettre au président, M. W. J. Parker, ex-président de Manitoba Pool Elevators, après avoir visité l'église, disait: "Voici une des chapelles les plus impressionnantes que j'aie eu le privilège de voir. Elle est gracieuse, moderne, digne, selon la sainteté du lieu. Je vous offre, à vous et à votre Coopérative, toutes mes félicitations". Le pasteur a aussi exprimé sa joie et son admiration pour la qualité du travail. Il ajouta: "ce fut instructif et agréable de travailler avec vos hommes de St-Léon".

Ces succès d'importance dans le secteur de la construction de la Coopérative de St-Léon sont le résultat de sa devise: "Apprendre en gagnant". Pour être engagé, un jeune homme doit avoir terminé sa 11e ou 12e année. Puis aussitôt il commence son apprentissage d'une durée de cinq ans. A chaque année il devra étudier au Red River Community College, de Winnipeg, durant deux mois. Les dix autres mois de l'année seront consacrés à acquérir de l'expérience et de la dextérité en travaillant à la construction pour la Coopérative.

Actuellement cinq jeunes gens dans la vingtaine — 4 ont des certificats de menuiserie, 1 de peintre-décorateur — sont à l'emploi de la Coopérative. D'autres en sont à leur première, deuxième ou troisième année de cours. Pendant l'hiver de 1968, 13 employés suivaient les cours de menuiserie et de peinture au MIT. Le chiffre des ventes du bois et des constructions dépasse les $500,000 par année; la plupart de ces maisons ont été pré-fabriquées sur les terrains mêmes de la Coopérative.

La Coopérative de St-Léon comprend aussi des sections de quincaillerie, d'instruments aratoires et elle exploite un magasin général. Elle a des succursales à Altamont, Notre-Dame-de-Lourdes et Somerset.

Les recettes globales ont dépassé le $1,000,000 en 1968; en 1969 ce chiffre montait jusqu'à $2,500,000. Les ristournes furent de 8.4% dans toutes les sections sauf dans celle de la construction où elles ne furent que de 5.5% à cause du coût de la main-d'oeuvre, des matériaux et des sous-contrats.



Le célibat sacerdotal facultatif

Nous nous référons au reportage paru dans le "Winnipeg Tribune" du 15 janvier 1970, p. 25. Avant d'entrer en matière rappelons à nos lecteurs (cf. La Liberté et le Patriote, 26 nov. 1969: L'hémorragie sacerdotale) ce que nous leur disions à ce sujet: l'Eglise de rite latin maintient cette règle du célibat, qu'elle n'impose pas à ses prêtres de rite oriental. Elle peut ordonner des hommes mariés, mais traditionnellement ne fait pas le contraire. Il s'agit de loi ecclésiastique et non divine. L'évolution rituelle avec le manque de vocations et le grand besoin de prêtres en certains pays pourraient être des raisons pour rendre légitime l'ordination de gens mariés et dès lors, en ces endroits, le célibat sacerdotal serait facultatif pour les futurs prêtres; ils pourraient choisir ou non le célibat sacerdotal. Une expérience séculaire prouve la disponibilité d'un clergé célibataire. Mais il y a ici plus qu'une question pratique; il y a ce témoignage mystique ou spirituel prouvant que "ce qui est impossible aux hommes" le devient par sa grâce, là où la fidélité se nourrit de prière et de mortification. Aussi les fidèles ont toujours apprécié un clergé chaste et l'Eglise choisit toujours ses évêques parmi le célibat consacré même dans le rite oriental.

Ceci dit, venons-en au reportage des activités de la Western Conference of Priests (W.C.P.), la Conférence des prêtres de l'Ouest. La même histoire que celle de l'année dernière à Banff semble se répéter car de nouveau on semble dire qu'"une large majorité" opte pour un presbytérat marié. Le titre de l'article est peu précis: "Les prêtres votent pour une loi rendant le célibat facultatif. Sur 1,800 prêtres dans l'Ouest, deux ou trois cents sont venus, 176 ont voté, 82 seulement pour la motion, 45 avec réserve. C'est dire que la majorité dont on nous parle est un simple 9%. (N.B.: Il ne s'agit pas de rendre le célibat facultatif "après" l'ordination mais, comme pour les séminaristes de rite oriental, le choix se ferait "avant" d'être ordonné.) L'ambiguïté du titre et du vote "majoritaire" est d'autant plus évidente qu'on n'a pas rendu justice aux objections de l'abbé Jeanneau, de St-Boniface, sur la méthode "inadéquate et inacceptable: on a refusé pratiquement qu'on puisse critiquer les formulations de la résolution et présenter des amendements". C'est malheureux car on est en présence d'un chef-d'oeuvre d'ambiguïté.

Tout d'abord la "résolution" présentée au vote méritait d'être revue. Elle est ambiguë en ne précisant pas quand doit se faire l'option (avant, après l'ordination?). Elle l'est encore pour le fait qu'on la ramène à "un acte de solidarité avec le clergé hollandais". Là-bas aussi l'équivoque régnait. Aussi l'abbé C. Soeterboek, de Winnipegosis, qui est hollandais, a objecté qu'on invoque cette autre pseudo-majorité d'une manoeuvre d'un petit groupe très bruyant qui veut prétendre parler au nom du clergé hollandais.

L'ambiguïté de chacun des cinq considérants sur lesquels s'appuie cette ambiguë résolution soutenue par une non-moins équivoque "majorité" mérite d'être mise au clair.

Le premier "attendu", malgré sa formulation d'apparence juridique, n'a rien des idées claires cartésiennes. "Considérant les besoins pastoraux du Peuple de Dieu": très bien, se dit-on, on va nous dire qu'il n'y a plus de vocations, que les prêtres se font rares, qu'il faut permettre le recrutement de jeunes gens mariés ou l'ordination de laïcs mariés qui ont fait leurs preuves... Non, non. Ce sont des prêtres dont il s'agit: voilà qu'ils découvrent qu'ils ont fait erreur alors qu'ils étaient au séminaire et donc la "révolution" voudrait-elle dire que "leur mariage éventuel devrait être facultatif" nonobstant leur engagement passé. Tout change ici-bas, nous dira-t-on. L'homme évolue avec sa psychologie qui peu à peu passe à maturation. On n'est plus le même 5 ou 10 ans après. A ce compte-là, que va devenir le mariage des fidèles et la fidélité aux engagements des religieux? C'est pourtant ce qui est impliqué dans la formulation du premier attendu: "Un nombre croissant de prêtres se sentent en conscience appelés au mariage comme à une vie d'amour compatible avec l'exercice du ministère sacerdotal". Ce dernier point (de l'incompatibilité) n'est pas discutable; mais il n'est pas certain que le mariage soit un remède à tous les problèmes présents. Surtout, il n'assure pas forcément plus de disponibilité pour le ministère: le simple bon sens le dit. C'est ce qu'à Madrid dernièrement, le président des hommes d'action apostolique rappelait en citant l'exemple d'une ville où l'on se plaignait de ne pouvoir se confesser, alors que les 5 prêtres étaient au travail comme employés ou ouvriers. Le travail ou le mariage, vraiment, ne semblent pas les meilleures formules pour rendre le prêtre plus disponible: "considération donnée aux besoins pastoraux du Peuple de Dieu". Ce fait objectif pourtant se voit ici invoqué; puis on passe à un "sentiment subjectif": "se sentir appelé au mariage comme vie d'amour compatible, etc.". On ne voit pas le lien entre ces deux affirmations. Ainsi a objecté le Rév. B. Hubka, de Calgary, mais on ne semble pas avoir permis aucun débat approfondi.

Nous ne discutons pas du considérant no 2 qui invoque un précédent historique et juridique. Nous en avons parlé dès l'entrée en matière. Le troisième considérant évite l'ambiguïté si on le rattache au précédent: le mariage n'étant pas incompatible avec la sanctification, dès lors on est désireux d'"ennoblir le célibat" (sacerdotal) justement, en le rendant "facultatif" (pour y voir) "comme un don spécial du Saint-Esprit". Mais depuis des siècles c'est ainsi qu'on l'a toujours considéré et c'est pourquoi des centaines de milliers de prêtres, pauvres humains, ont osé depuis plus de mille ans s'engager dans le célibat: ils savaient que "ce qui est impossible aux hommes est possible à Dieu" et avec Dieu du moment qu'on avait la vocation, non seulement subjectivement, mais objectivement par l'appel de l'Eglise. Affirmer qu'en rendant le célibat facultatif parce que des prêtres "se sentent appelés au mariage" va "ennoblir" la fidélité des autres semble un raisonnement curieux. Est-ce qu'ils n'ont pas reçu eux-mêmes, avec leur vocation mûrement réfléchie et un engagement librement accepté, ce "don spécial de l'Esprit"? Cherchons la logique interne à cet argument embrouillé: on a voulu dire que le célibat est un don spécial. Veut-on dire qu'on ne l'a plus parce que Dieu change ses vues et donne une vocation au mariage à ces prêtres? Ou insinue-t-on qu'on ne l'a jamais eu comme si on avait été forcé à être ordonné? "Chi lo sà?"

Le ton du quatrième "attendu" est déplaisant sinon offensant, d'une pétulance déplaisante. On considère que les fondements théologiques de la thèse opposée à celle qu'on propose sont "des simples bouche-trous" "inadéquats". La formule décidément est très boiteuse, car cette théologie "voudrait limiter le célibat facultatif aux candidats à la prêtrise". Mais ça n'est pas la question: tout est à l'envers. La théologie qui soutient le bien-fondé de la discipline qui régit le presbytérat de l'Eglise de rite latin demande et présente comme excellent l'état de célibat pour ses prêtres; il ne s'agit pas de limiter le célibat facultatif aux seuls séminaristes. On offre le célibat consacré à tous ceux qui ont la vocation religieuse. Ou bien, s'agit-il une fois de plus d'un manque de logique et d'une indigence radicale à s'exprimer clairement? A-t-on voulu dire que cette théologie est inadéquate en prohibant l'option du célibat? Ou bien plus: cette théologie est un bouche-trou inadéquat? (à quoi? à quelle fuite?) ou bien encore: théologie inadéquate que celle qui prétend que la faculté, le pouvoir d'opter ou non pour le célibat n'existe que pour les candidats à la prêtrise — positivement cela revient à dire ceci: "notre thèse et notre position théologique qu'appuie notre résolution, c'est le droit pour nous, prêtres, de décider si on va continuer on non à vivre dans le célibat, malgré l'engagement qu'on a pris lors de notre ordination". L'ambiguïté alors se dissipe. On rejoint la formule du premier "considérant" où un nombre grandissant de prêtres disent se sentir appelés par Dieu au mariage. Mais alors, théologie à part, car on sait qu'il s'agit de discipline ou loi d'Eglise toujours modifiable par l'Eglise pour raison de bien commun, il semble qu'on fait fi de la valeur d'un engagement solennel librement accepté et on semble ignorer, que si des exceptions sont possibles et que la loi est assez indulgente et sympathique à des problèmes personnels, l'expérience séculaire, les avantages évidents pour le Peuple de Dieu, les fruits de sanctification du célibat sacerdotal, tout cela n'est pas un caprice de canonistes en théorie théologique, mais s'appuie sur une spiritualité, une mystique d'une extraordinaire richesse, des Pères jusqu'à l'époque contemporaine. Le témoignage eschatologique que présente le célibat ecclésial est une vraie valeur dix fois séculaire dont on ne peut se débarrasser en les déclarant "inadéquats bouche-trous". Curieuse épithète! Curieuse mentalité des pays riches où fleurit la civilisation de la pilule, alors que, par exemple, le clergé africain, face à l'érotisme païen, ne veut pas entendre parler d'un clergé marié.

Passons au dernier "considérant". Tel que rédigé il est encore plus déplaisant. Il commence par une sorte de chantage: "considérant le grand mal que causera au peuple de Dieu et au monde que nous avons par vocation charge de servir, (si ce problème) en vient à envenimer tout le corps (clérical)", et à cela on donne une motivation extraordinaire: "en réduisant son dévouement aux impératifs problèmes spirituels de l'humanité". Comprenne qui peut? "Réduire le dévouement des prêtres aux problèmes obligatoires ou impératifs d'ordre spirituel", c'est pas mal en comparaison avec le sacrifice qu'on a fait du bonheur conjugal! Mais pourquoi dire que c'est "réduire", diminuer le dévouement des prêtres? pourquoi dire qu'il en découlera un "grand mal pour l'Eglise et toute l'humanité qu'on est appelé à servir", alors que précisément, ce sacrifice volontaire est un témoignage, une consécration de soi et un sacrifice admirable et admiré chez les prêtres qui restent fidèles pour servir et l'Eglise et le monde. Si c'était pour maintenir hypocritement les apparences d'un clergé concubin, comme ce fut le cas parfois dans l'histoire, alors ce serait autre chose. Ou veut-on dire qu'il y a, de par le célibat, une ignorance des choses de la chair, des problèmes humains et temporels, que des célibataires ignorent en se limitant au seul spirituel? Au moins ce serait logique et clair, bien que très discutable. La béatitude de la chasteté et celle de la vision: le coeur pur a des intuitions et des compréhensions bien plus subtiles que celles de la connaissance charnelle. Ici sa délicatesse, par exemple, se rebiffe, devant cette expression d'un "dévouement réduit au seul spirituel", qui d'ailleurs est fausse, car l'expérience prouve le contraire, et depuis des siècles. "Je n'ai pas choisi le célibat pour des raisons pratiques (être plus disponible) mais spirituelles: pour être fidèle à ma recherche de Dieu et au service du prochain: non pas que ce soit facile. Rien n'est facile, ni le mariage ni le célibat, à partir du moment où l'on veut vivre une fidélité". Ce témoignage d'un vieux prêtre et ce thème de fidélité: voilà ce qu'on demande à nos prêtres de méditer. Et pour les rédacteurs de la "résolution", un peu plus de logique et moins d'ambiguïté. A lire telle littérature, on voit pourquoi on se plaint de vivre un temps de confusion.

Aussi, d'absence de générosité. Le pamphlet "Coalition for development" (p. 5, 3e étape) suggérait "Earwark at least 3.5% of 1970 congregational revenues for development". Le comité des résolutions de la Conférence des prêtres se décida pour 3%, le minimum suggéré par le "Strategy committee" de mai 1969. Au vote on amenda la proposition en la réduisant à 1%. Le Military Industrial Complex et tous les marchands de canons du monde capitaliste n'ont rien à craindre. On ne secouera pas trop l'Establishment, semble-t-il.

L'aumônier Davignon se retire de l'armée

Le brigadier-général Mgr J.-P. Davignon, aumônier général catholique des Forces armées canadiennes, prendra sa retraite en février 1970.

Le départ de Mgr Davignon marque la fin d'une époque. Il est, en effet, le dernier des aumôniers militaires du temps de guerre dans l'ARC servant encore dans les Forces canadiennes.

Originaire de Saint-Jean-sur-Richelieu, Québec, Mgr Davignon fit ses études théologiques au Grand Séminaire de Montréal et fut ordonné prêtre en 1940.

Il s'enrôla dans l'aumônerie de l'Aviation Royale Canadienne en 1942 et servit à St-Jean, Victoriaville et Terre-Neuve. En 1944 il partit pour l'Angleterre où il fut successivement aumônier du célèbre escadron des "Alouettes" et aumônier à l'état-major de Londres.

A la fin des hostilités, le brigadier-général Davignon servit dans diverses bases au Canada et en Angleterre. En 1960 il fut nommé aumônier général adjoint assumant ainsi la responsabilité spirituelle d'une paroisse de plus de 80,000 âmes, desservie par 50 prêtres et répartie à travers le monde entier.

En 1967 il devenait Aumônier général catholique des Forces armées et était promu au grade de brigadier-général.

Après 28 ans de vie militaire consacrée surtout à l'administration religieuse, "Padre" Davignon retourne à son diocèse d'origine où il espère se consacrer à la pastorale paroissiale.

Combien de lunes à Jupiter?

Jupiter, la plus grosse planète du système solaire, a onze satellites. Les plus petits sont des rochers de moins de 20 Km de diamètre. C'est Galilée qui a découvert, avec la première lunette astronomique, construite par lui, les quatre plus grosses en 1610. Le plus important des satellites de Jupiter a reçu le nom de l'échanson du maître de l'Olympe: Ganymède.

(Information Larousse)

Des prêtres de l'Ouest optent pour le célibat facultatif

Des quelques résolutions qui ont été soumises à la Conférence des prêtres de l'Ouest réunie à Winnipeg du 12 au 15 janvier, celle concernant le mariage des prêtres a retenu plus particulièrement l'attention du public.

Se déclarant solidaires d'une requête semblable adoptée récemment par le Conseil pastoral de Hollande, la conférence des prêtres de l'Ouest a demandé que le célibat devienne facultatif pour tous les prêtres du rite latin.

Il y eut peu de discussions sur cette résolution. Des 250 prêtres inscrits au congrès, seuls 82 l'ont approuvée sans restriction; 45 l'adoptèrent avec réserve; 28 se prononcèrent contre et 17 s'abstinrent de voter. La conférence des prêtres de l'Ouest compte seulement 300 adhérents sur les quelque 1,800 prêtres des quatre provinces de l'Ouest canadien.

Le congrès avait comme thème "Le prêtre, homme de l'Espérance". Les congressistes ont conclu qu'avec de la bonne volonté de la part de tous, on arriverait à apporter l'espérance à notre temps mais qu'il fallait faire vite si l'on ne voulait risquer de tout perdre.

Ils ont également constaté que si l'on voulait rétablir les véritables valeurs dans le monde d'aujourd'hui, il était urgent de transformer les structures ecclésiastiques, de les rendre plus simples et de les élargir afin de permettre au clergé de se rapprocher davantage du peuple et de participer à sa vie ordinaire tout en servant ses besoins spirituels.

La résolution sur le célibat

Voici une traduction plutôt littérale de la résolution sur le célibat présentée à la conférence des prêtres:

"● Attendu que considérant les besoins pastoraux du peuple de Dieu, un nombre sans cesse grandissant de prêtres croient en toute conscience qu'ils sont appelés au mariage comme à un état de vie d'amour compatible avec leur ministère;

● Attendu que le consensus actuel parmi le laïcat catholique accepterait volontiers les services d'un clergé marié que, comme il le sait, le Nouveau Testament, la Tradition chrétienne de l'âge des Pères de l'Eglise, l'expérience des églises catholiques romaines de rite oriental, de l'église orthodoxe et de celles de l'Orient et des diverses sectes protestantes, ont considéré comme saint et normatif;

● Attendu le désir d'ennoblir le célibat en le rendant librement facultatif, comme offrande spéciale à l'Esprit-Saint;

● Attendu les arguments linadéquats (et bouche-trous) d'une théologie qui voudrait limiter le célibat facultatif aux candidats à la prêtrise;

● Attendu le grand mal qu'on pourrait faire au peuple de Dieu et au monde entier que nous sommes appelés à servir, si ce problème s'envenimait dans le corps, réduisant son dévouement aux problèmes spirituels et impératifs de l'humanité;

● Qu'il soit donc résolu que cette conférence déclare sa solidarité avec une requête semblable soumise récemment par les prêtres de Hollande et demande que le célibat sacerdotal devienne facultatif pour tous les prêtres du rite latin."

Lorette

Félicitations

Félicitations à Mlle Annette Jeanson, fille de M. et Mme Louis Jeanson, qui donne des leçons de patinage artistique, deux fois par semaine, à une quarantaine de jeunes à l'aréna de Lorette. Elle se rend aussi à Ste-Anne les mercredis et dimanches pour donner des instructions à 86 commençants.

Incendie

La résidence de M. Roger Gauthier a été détruite par un incendie, le dimanche après-midi 11 janvier, alors que le feu se déclara au deuxième étage. Les pompiers, qui se rendirent sur les lieux aussitôt que possible, ne purent arrêter les flammes. La famille Gauthier demeure actuellement à la résidence d'une tante, Mme Eugène Cournoyer.

Guides

Le 14 janvier, un banquet eut lieu au Centre St-Louis à St-Boniface pour célébrer le 60e anniversaire du Guidisme universel et le 35e anniversaire du Guidisme diocésain. La commissaire, Mme Barbara Sarrasin, M. l'abbé H. Perron, curé, et les guides de la compagnie Elisabeth Bergeron de Lorette, Denise Jolicoeur, Colombe et Gisèle Desrochers (assistantes cheftaines), figuraient parmi les cent membres, les aumôniers, les commissaires, les cheftaines, les assistantes et les anciennes guides présents pour célébrer le thème guide de l'année 1970: "Je participe".

Dunrea

Comité du centenaire

Le lundi 12 janvier, une assemblée générale eut lieu afin d'élire un comité qui organisera un projet spécial pour le centenaire du Manitoba. Furent choisis: M. Benoit Garand, président; Mme Marie Gamache, secrétaire; M. le Dr Lommerse, M. le curé, MM. Basil Spurrill, A. Lavoie et R. Rondeau, membres actifs. Les membres du comité projettent quelque chose qui demeurerait un souvenir durable du centenaire dans la localité et veulent des suggestions créatives.

Pour commencer il y aura le concours des barbes dont le résultat final aura lieu en mai. Un des projets immédiats sera un concours de composition pour les étudiants, concernant la province. D'autres projets en cours seront annoncés en temps et lieu.

Pauvres arbres

Le sort en est jeté... les gros et vieux peupliers qui encombraient les alentours de l'église et de la salle paroissiale commencent à pencher l'échine; déjà quelques-uns ont été abattus, victimes de bûcherons bénévoles qui vont faire du bon travail.

Club 200

Au dernier tirage du Club 200, les élus du sort furent M. Guy Paradis, Mme Lyon et M. Pierre Tetro. Les responsables furent Mmes Luc Bisson, Oliva Boulet et Pierre Tetro.

Ste-Amélie

Malades

Prompt rétablissement à Mmes Ludger Soucy et Benoit Labelle, hospitalisées à Ste-Rose, et à Mme Antoine Guillas, patiente à l'hôpital général de Winnipeg.

Réunion de la L.F.C.

Le 7 janvier eut lieu la réunion de la L.F.C. à l'école St-Vincent de Paul. Il y eut discussion et des suggestions au sujet d'un projet du centenaire. Il fut décidé que la Ligue s'occupe du goûter qui sera servi à l'assemblée annuelle paroissiale. Mme Berthe Denis en sera en charge. On suggéra d'organiser un bingo pour le 1er février.

La UGG fait l'essai d'un silo pneumatique

La Société United Grain Growers Ltd. possède un silo pneumatique qui est maintenu par la seule pression de l'air. Elle en fait l'essai pour la première fois au Canada. Le sac de caoutchouc armé, qui peut contenir 37,000 boisseaux, a été élevé dans la banlieue de Winnipeg comme une annexe à un silo conventionnel.

Les murs du silo sont faits de caoutchouc armé, de mailles et de poteaux de clôture d'acier à lourd jauge. Le représentant de la Société a déclaré que si les résultats des tests sont satisfaisants, ce genre d'entreposage épargnerait environ 33c le boisseau en frais de construction.

Les silos conventionnels en acier coûtent de 50c à 60c le boisseau, alors que le sac de caoutchouc avec le souffleur à basse pression de $500 qui le gonfle n'en coûte que 22c.

La compagnie a étudié ces silos en Angleterre et en a importé sept pour les soumettre au climat du Canada cet hiver.

Pendant que le silo est gonflé par le souffleur à une force comparable à celle d'un éventail de fournaise domestique, le grain est ensilé à l'aide d'un chargeur. Une fois le silo rempli, on ferme les portes de la soupape d'admission et d'air et, afin de maintenir la pression, la pompe à air fonctionne par intermittence.

Selon la UGG, le silo aurait une durée de vingt ans, et s'il s'avère satisfaisant, on pourrait l'utiliser pour tout genre d'entreposage.

Prévisions relatives au blé

OTTAWA — La Direction de l'économie du ministère de l'Agriculture du Canada a mis à jour les prévisions relatives au blé à la suite des événements mondiaux récents, y compris la vente de 75 millions de boisseaux de blé canadien à l'U.R.S.S., annoncée dernièrement.

Cette mise à jour fait suite à la Conférence annuelle des perspectives de l'agriculture canadienne, tenue à Ottawa les 24 et 25 novembre.

Les faits saillants de ces nouvelles perspectives sont les suivants:

- **Aucun changement considérable des superficies prévues pour la campagne agricole 1970-1971. Les prévisions initiales indiquaient que la plantation d'une étendue maximale de 20 millions d'acres ne serait qu'un début de la réduction des stocks.**
- **Les exportations mondiales dépasseront légèrement celles de 1968-1969 et les prix seront relativement stables.**
- **Aucune diminution des stocks détenus par les exportateurs mondiaux importants et aucun changement prononcé de la situation mondiale.**
- **Production mondiale légèrement inférieure à celle d'abord prévue: les principaux changements depuis la conférence susmentionnée se produiront dans les récoltes de l'Argentine et de l'Australie.**

Voici le texte des prévisions mises à jour:

La production

L'estimation préliminaire de la production mondiale de blé en 1969-1970 confirme les prévisions faites à la Conférence des perspectives de l'agriculture canadienne à l'effet que la récolte mondiale de blé serait plus faible mais que, malgré cela, les approvisionnements disponibles pour l'exportation augmenteraient.

On s'attend à une diminution de 17 p. 100 dans l'Union soviétique, de 7 p. 100 aux Etats-Unis et de 5 p. 100 en Europe occidentale, mais à une hausse en Europe orientale.

Les perspectives de la moisson en Argentine indiquaient une production de 250 à 275 millions de boisseaux mais elle se rapprocherait plutôt de la récolte de 217 millions obtenue l'année dernière, à cause de mauvaises conditions atmosphériques.

La récolte de blé dans quelques régions de l'Australie s'est détériorée considérablement, semble-t-il, et pourrait accuser une diminution allant jusqu'à 100 millions de boisseaux comparativement à l'estimation de 520 millions établie par la Conférence.

L'estimation de la moisson canadienne en novembre, 684.3 millions de boisseaux, est à peu près la même que l'estimation précédente, soit 35 millions de boisseaux de plus que l'an dernier.

Les exportations

En 1969-1970, on s'attend que le commerce mondial du blé et de la farine dépassera le niveau de 1.8 milliard de boisseaux atteint l'année dernière par suite de ventes plus abondantes aux pays communistes, au Proche-Orient et à un certain nombre de pays à faible production.

Le commerce canadien sera stimulé par la vente à l'U.R.S.S., en vertu d'un accord à long terme conclu en juin 1966, de 2 millions de tonnes fortes de blé (75 millions de boisseaux) devant être expédiées avant le 31 décembre 1970. Une quantité d'environ 260,000 tonnes sera expédiée à Cuba sous forme de farine.

La plus grande partie des 2 millions de tonnes serait livrée durant la campagne agricole 1969-1970. Le contrat stipule aussi que l'U.R.S.S. essaierait d'acheter la quantité restante de 1.43 million de tonnes fortes aussitôt que possible. Il s'agit surtout des catégories nos 3 et 4 du Nord, Manitoba.

Effets des prévisions

Etant donné la probabilité d'exportations mondiales un peu plus abondantes en 1969-1970 et de la stabilité relative des prix durant deux ou trois mois, on peut s'attendre que les prix ne baissent pas en dessous des niveaux actuels.

Même si le commerce mondial dépassait le niveau de 200 millions de boisseaux atteint l'année dernière et, advenant une baisse de la production en Australie et en Argentine, il n'en résulterait pas une diminution des stocks chez les principaux exportateurs et l'on ne pourrait pas s'attendre à une amélioration prononcée de la situation mondiale.

Au Canada, en supposant que 50 millions de boisseaux de la vente annoncée dernièrement à l'U.R.S.S. soient livrés durant la campagne agricole 1969-1970, on pourrait s'attendre à des ventes totales, y compris les exportations et l'emploi national, d'environ 515 millions de boisseaux. La production de l'année est de 685 millions de boisseaux.

Le report dépasserait encore légèrement 1 milliard de boisseaux à la fin de la campagne comparativement à 850 millions au début.

Supposant provisoirement qu'une autre quantité de 50 millions de boisseaux serait livrée à l'U.R.S.S. durant la campagne 1970-1971, il est possible qu'une quantité additionnelle de 515 millions de boisseaux soit vendue par le Canada, ce qui représente une production d'un peu plus de 22 millions d'acres à rendements moyens.

Toutefois, par suite des problèmes et des frais de report d'un milliard de boisseaux, il faut absolument éviter toute autre augmentation des stocks. D'après la superficie recommandée de 20 millions d'acres pour 1970, indiquée à la Conférence des perspectives de l'agriculture canadienne, en novembre, on obtiendrait encore une production considérable avec des rendements moyens. Avec une telle production, les approvisionnements seraient maintenus et les stocks très abondants n'accuseraient qu'une très faible diminution à la fin de juillet 1970. D'après les prévisions actuelles, toute augmentation au-dessus de 20 millions d'acres en 1971 accentuerait le problème des excédents.

"La Maison des Arts, la Sauvegarde": une oeuvre socio-culturelle active

La Sauvegarde, Compagnie d'assurance sur la vie, a nommé un coordonnateur permanent à "La Maison des Arts, La Sauvegarde", oeuvre socio-culturelle destinée, comme tout le monde le sait, à faire connaître des artistes valables qui n'ont pas les moyens de le faire par eux-mêmes.

Ce poste est occupé depuis le 1er janvier 1970 par M. Jacques Toupin.

Après des études en dessin, peinture, "design" et sculpture, M. Toupin a eu l'occasion de se faire connaître au cours d'expositions groupe ou solo dans plusieurs galeries de Montréal. Il s'est occupé de décoration d'établissements commerciaux et de différents pavillons depuis l'avènement de "Terre des Hommes". Actuellement professeur de sculpture au Collège Jean de Brébeuf, depuis 3 ans il fut également professeur de peinture et d'expression graphique pour groupes d'enfants.

Outre ces activités artistiques, il est intéressant de signaler ici, que M. Toupin oeuvre depuis au-delà de 12 ans dans le Mouvement coopératif Desjardins. En effet, il fut successivement caissier, commis général et comptable à la Caisse Populaire de la Nativité d'Hochelaga et chef caissier depuis plusieurs années à la Caisse Populaire Sacré-Coeur de Montréal, et ce jusqu'à son entrée en fonction à "La Maison des Arts". Tout dernièrement, M. Toupin a réalisé à cette dernière caisse populaire une exposition d'époque à l'occasion de son cinquantième anniversaire de fondation, ainsi qu'un environnement publicitaire sur le Mouvement coopératif Desjardins.

Grâce à la notoriété grandissante que s'est acquise "La Maison des Arts, La Sauvegarde", l'engagement d'un coordonnateur permanent était, par conséquent, devenu nécessaire. La Sauvegarde pourra ainsi poursuivre son oeuvre socio-culturelle et en accroître la portée.

Notre-Dame-de-Lourdes

Bonspiel des dames

Le bonspiel des dames de la localité eut lieu les 17 et 18 janvier. Les gagnants furent comme suit: 1er prix de la 1ère compétition, l'équipe de Mme Isabelle Roch avec Mmes Ida Roch, Christianne Bourrier et Marie Robitaille; 2e, l'équipe de Mme E. Labossière; 3e, l'équipe de Mlle B.-A. Bourd'hui; 4e, l'équipe de Mme Thérèse Bourrier; 1er prix de la 2e compétition, l'équipe de Mme Mona Punton; 2e, l'équipe de Mme Cécile Bazin; 3e, l'équipe de Mme Odile Badiou; 4e, l'équipe de Mme Irène Crites.

Le bonspiel ouvert des dames aura lieu les 14 et 15 février. Donnez vos noms à Mme Yvonne Marcon (tél.: 76 Notre-Dame).

Assemblée annuelle

Lors de l'assemblée annuelle de l'hôpital Notre-Dame tenue récemment, il y eut élection d'un nouveau comité: président, Meinrad Roch; secrétaire, Joseph Bazin; administrateur, Trevor Cumpston; représentant du village, Marcel Deroche; de la municipalité de Lorne, Maurice Lafrenière; de la municipalité de South Norfolk, Aimé Vandel. Les autres membres de l'exécutif sont: Yves Julien, Marc Bourrier, Jean Bérard et Guy Vigier.

Le nouveau médecin, le Dr Mannan, est arrivé le 21 janvier. Tous lui souhaitent bonne chance et grand succès.

Chronique de CFRG

L'Apôtre venait du froid

20 janvier 1954, jour mémorable à Gravelbourg... Un train de voyageurs entrait en gare, et descendait de ce train un évêque qui ne ressemblait pas du tout à un évêque tant par son allure que par ses vêtements. Il était vêtu comme ceux qui viennent du froid. Il n'était pas non plus évêque, il allait le devenir ce jour même. A l'instant où il descendait de ce train, il était un prêtre tout simple, dans un décor digne d'une scène de "Michel Strogoff". Il faisait terriblement froid ce jour-là... 52 degrés sous zéro. Le train ne s'arrêta que quelques instants, tout juste le temps de laisser descendre les voyageurs, et repartir en un va-et-vient pour empêcher les roues des wagons de geler sur place. Les voyageurs s'engouffrèrent dans quelques automobiles qui avaient bien voulu se mettre en marche par ce froid polaire.

De la gare à la cathédrale, il n'y a pas loin par la grand-rue. De la prêtrise à l'épiscopat non plus, la durée de la cérémonie seulement et ce prêtre tout simple devint le cinquième évêque de Gravelbourg.

La cérémonie de la consécration épiscopale déroula toute sa splendeur; splendeur qui depuis à certainement changé, sauf Mgr Decosse qui est demeuré le même: affable, discret jusqu'à l'effacement, toujours disponible cependant, et s'intéressant à tout sans ostentation.

Aimé est son prénom, et aussi aimé et respecté de tous. C'est un "gars" de l'Ouest (originaire de Somerset, Man.), ennemi des conventions (ne confondez pas avec assemblées). Son anneau pastoral? Il l'a mis au Mont-de-Piété. Le Pape lui en a rendu un autre, en étain celui-là, plus difficilement négociable apparemment.

Voilà quelques traits du portait de notre évêque, qui depuis 16 ans dirige les destinées de notre diocèse. Le 20 janvier 1970, 16 ans plus tard, ce fut un jour comme les autres. 20 janvier 1954, un jour impossible à oublier, la consécration épiscopale de cet Apôtre qui venait du froid.

Personnalia

Christian Carreyrou est revenu vendredi dernier de son voyage en France avec quelques jours de retard pour avoir manqué l'avion à Montréal où ailleurs parce que, avec Christian, l'on ne sait jamais. Content de son voyage... Content d'être revenu dans l'Ouest canadien.

Passe-temps de Christian à Paris: aller voir des films de cow-boys et entre-temps soigner son foie.

A la St-Valentin, le 14 février, Roland Gaudet, ancien de CFRG, animateur de l'émission "Surboom 710", convolera en justes noces avec Mlle Michèle Pelletier, fille du chef de gare de Gravelbourg. Le mariage aura donc lieu le 14 février, à 4 h de l'après-midi, en la chapelle des Soeurs Oblates Missionnaires, rue Aulneau, à St-Boniface.

Cette nouvelle ne nous a pas surpris outre-mesure. Il était évident que Roland et Michèle étaient faits pour s'entendre. Un jeune couple très sympathique, deux vrais "Visages de l'amour", et tout cela fini comme une belle histoire. Ils se marièrent et eurent beaucoup d'enfants et beaucoup de bonheur souhaité de tout coeur.

Roland est originaire de St-Isidore-de-Bellevue, Sask., étudiant au Collège de St-Boniface et employé à temps partiels à CKSB.

M. M.

La fortune dans vos tiroirs

Possédez-vous de vieux certificats d'actions? Si oui, la fortune est peut-être à votre porte. Combien de Canadiens, qui tous les jours doivent batailler ferme pour boucler leur budget, sont en réalité possesseurs d'une "petite mine d'or".

En effet, beaucoup de gens détiennent des certificats d'actions dont ils ignorent totalement la valeur. Ils les ont achetés ou encore en ont hérité il y a dix ou vingt ans ou même plus. Ils n'entendent plus parler de ces compagnies, ne les voient plus inscrites sur les marchés de la Bourse et présument qu'elles ont disparu.

Mais tout n'est pas perdu. Un organisme, "Le Service d'Informations Boursières", a été mis sur pied à Montréal précisément dans le but d'aider ces propriétaires de "vieux papiers jaunis".

Son directeur, M. Joseph Bonneau, analyste financier, a fait des études poussées dans ce domaine. Il nous révèle qu'il lui arrive souvent de découvrir que des compagnies, aux noms maintenant inconnus et dont les actions croupissent dans le fond des tiroirs, sont en réalité prospères et actives sous d'autres noms.

En effet, chaque année une multitude d'entreprises sont absorbées par d'autres firmes en adoptant une nouvelle raison sociale. Ainsi pour ne donner que quelques exemples frappants: durant les dernières années Geco Mines est devenue Noranda Mines, White Rose s'est amalgamée à Shell Canada Ltd., Canadian Celanese est devenue Chemcell, Brinton Carpet fut achetée par Armstrong Cork of Canada Ltd., et Provo Gas fut absorbée par Dome Pete.

Quant aux mines spéculatives, pour n'en mentionner que quelques-unes, les actions Chib Town sont échangeables en des actions Rainbow Mines, Anglo American Molybdenite Mining en Cadillac Moly Mines Ltd., Anglo Huronian Ltd. en Kerr Addison Mines Ltd., Arcadia Nickel Corp. en Associated Arcadia Nickel Corp. Ltd.

Ce service veut faire profiter le public canadien de ses recherches, à l'instar de la Compagnie américaine "Tracer Co. of America", qui déjà a pu retracer des actions pour une valeur d'à peu près 250 millions de dollars et en faire bénéficier les propriétaires et leurs héritiers.

"Le Service d'informations Boursières", unique au Canada, a déjà fait de nombreuses découvertes et plus d'un heureux. Il contribue sans cesse à retrouver des trésors inconnus.

Pour tous renseignements écrire à: Service d'Informations Boursières, C.P. 1163, Place d'Armes, Montréal 126, P.Q.

Communiqué

Willow Bunch

Centenaire de Willow Bunch

Willow Bunch, qui fut fondé en 1870, célébrera son centenaire les 8 et 9 juillet 1970. Ce centenaire coïncide avec celui de la paroisse St-Ignace. Le comité de publicité se propose d'organiser pour l'occasion un défilé, des divertissements et un banquet. Il y aura aussi dévoilement d'un monument en l'honneur de Jean-Louis Légaré et publication bilingue de l'histoire de Willow Bunch.

Malades

M. Robert Gosselin fut patient à l'hôpital de Coronach; M. Benoit Giraudier a subi une opération à l'hôpital de Moose Jaw; M. Marcel Mondor est de retour de l'hôpital de Saskatoon.

Anniversaires de mariage

Le 10 janvier, un groupe de parents et d'amis se réunirent à la demeure de M. et Mme Ovila Lespérance pour célébrer leur 25e anniversaire de mariage. Une bourse fut présentée aux jubilaires.

Une soirée-surprise réunissait parents et amis à la demeure de M. et Mme Paul Duperreault, le 3 janvier, à l'occasion de leur 25e anniversaire de mariage.

Tous souhaitent aux jubilaires une bonne santé et de longues années de bonheur.

Regina

Assemblée de l'ACFC

L'assemblée annuelle de l'ACFC (Cercle de Regina) aura lieu le 1er février, à 2 h de l'après-midi, au Centre social St-Jean-Baptiste, 2517, 25e avenue. Le programme comprendra l'élection des officiers, discours par le conférencier invité, et se terminera par une soirée "Vins et Fromages".



NOUVELLES INTERNATIONALES



Les divergences s'accentuent à la veille du Comité central du Parti communiste tchécoslovaque

par André Swartz

Ajournée à deux reprises, la session plénière du Comité central du PC se déroulera à la fin du mois à Prague. Selon certaines indiscrétions, l'ordre du jour de cette réunion comprendra trois questions essentielles: l'examen de la situation politique, les épurations et la "coopération" avec le Comecon.

Si l'annonce de la tenue de cette session laisse indifférente la population, tenue à l'écart des décisions publiques, dans les milieux politiques de Prague on s'attend à un âpre affrontement entre les deux principaux courants pro-russes animés par le "modéré" Husak et l'"ultra" Kolder.

Pour l'instant, Husak semble bénéficier du soutien de la majorité du Politburo soviétique, préoccupé par les excès de langage et les visées des anciens partisans de Novotny et des "vieux communistes" contrôlés par Kapek, le nouveau chef du PC de la capitale.

Une machinerie tournant dans le vide

La population, aussi bien tchèque que slovaque, dans son immense majorité, malgré son apathie apparente, ignore le régime d'occupation. Les intellectuels, les savants, les techniciens, pourtant soumis à de fortes pressions quotidiennes, s'abstiennent de collaborer. Les étudiants continuent à boycotter l'Union fantoche créée par le PC, appuyés discrètement par une grande partie du corps enseignant universitaire.

Dans les usines, la classe ouvrière, défiant les nouvelles lois punissant "la paresse" sur les lieux de travail, poursuit sa résistance passive en ralentissant au maximum la production industrielle. La paysannerie, de plus en plus "apolitique", se replie sur elle-même, vivant de son labeur, sans trop se soucier des livraisons à l'Etat.

Mais ce qui frappe le plus lorsqu'on observe les Pragois, c'est le fait que les mensonges grossiers débités à longueur de temps, par les moyens d'information de masse, ne suscitent même plus leur mépris ouvert.

Le fossé entre la "direction" du pays et les masses populaires est si profond qu'il est courant d'entendre dire à Prague: "Au fond, l'U.R.S.S. pourrait nous annexer, cela serait pareil!". Les rares partisans d'Husak justifient son action par le désir d'éviter à tout prix l'ouverture de grands procès politiques de type stalinien.

Mais ils s'adressent à des "sourds" qui n'oublient pas que ce même Husak, malgré sa promesse, a entériné l'occupation militaire du pays. Dans un tel contexte, la machinerie répressive, mise en place, risque à plus ou moins longue échéance de devenir incontrôlable.

Même pas la Hongrie de 1956

Husak envisage d'en finir avec les épurations en 1970. De jour en jour les listes noires s'allongent, frappant en premier lieu les militants du OC et des syndicats connus pour leurs opinions patriotiques. Au lendemain des événements sanglants de Hongrie, Kadar avait lancé le fameux mot d'ordre: "Ceux qui ne sont pas contre nous sont avec nous!". Husak, lui, veut liquider tous ceux qui critiquent l'évolution actuelle, c'est-à-dire, s'il était conséquent, plus de 80% des membres du PC et plus de 90% de la population.

Il est vrai que Brejnev, au lendemain de l'invasion, préconisait la création d'un parti communiste fort, tout au plus de 50,000 adhérents "sûrs". Sans la peur qui règne actuellement en Tchécoslovaquie, l'épuration ne serait pas nécessaire pour désintégrer rapidement un parti devenu le symbole de l'"antination".

Il faut néanmoins rendre hommage aux nombreux militants libéraux qui, dans des conditions de plus en plus difficiles, s'efforcent d'adoucir les mesures prises.

Vers une réforme monétaire?

Enfin, sur le plan économique, c'est le chaos total, l'aide "fraternelle" de l'U.R.S.S. se révélant dérisoire et inefficace. Il est clair que Moscou tient à obliger la population à s'atteler au travail, comme l'ont fait les Allemands d'Ulbricht. On parle beaucoup en ce moment de la dévaluation du rouble et de la création d'une monnaie inter-socialiste. Pour les Tchécoslovaques, il ne s'agit là d'autre chose que d'une nouvelle réforme monétaire, à l'image de celle de 1953, destinée à camoufler la faillite économique tout en ruinant le petit épargnant et en assurant l'écoulement des "rossignols".

En fait, la lutte pour le pouvoir qui se déroule actuellement en Tchécoslovaquie met aux prises des hommes séparés uniquement sur les méthodes à suivre, mais d'accord sur l'essentiel: le maintien du "socialisme" moscovite. Dans de telles conditions, il est normal que la population, dont les aspirations sont différentes, reste à l'écart, dans l'attente de temps plus favorables pour agir.

(Copyright by B.I.P.)

Le gouvernement nigérian a refusé l'offre de secours faite par certains pays ou organismes étrangers en vue de venir en aide aux victimes de la guerre nigéro-biafraise qui s'est terminée par la capitulation des troupes biafraises. La "Canairelief" se trouve parmi les agences qui n'ont pas été autorisées à poursuivre leur action au Nigéria. A elle seule, la Canairelief avait fourni plus de 11,000 tonnes de vivres et de médicaments à la population biafraise. (Photo TTS)

France

La présence française en Méditerranée

par Maurice Herr

Le gouvernement de M. Chaban-Delmas éprouve les plus grandes difficultés à faire avaliser par l'opinion publique sa politique à l'égard du Proche-Orient.

La faveur accordée au monde arabe plutôt qu'à Israël est assez mal accueillie du côté de l'opposition de gauche — sauf en ce qui concerne le parti communiste qui est naturellement pro-arabe, puisque tel est le choix de l'U.R.S.S. —, mais aussi dans les rangs de la majorité, où les Israéliens comptent de nombreux amis et défenseurs.

Cette politique, qui était à peine supportable quand de Gaulle lui-même l'imposait, auréolé de tout son prestige, apparait aujourd'hui détestable entre les mains des successeurs du Général. Au surplus, les groupes de pressions favorables à Israël, dont on connait la puissance, s'en donnent à coeur joie pour contrecarrer l'action de la diplomatie française.

L'Editiorialiste bien connu Raymond Cartier déclarait récemment au micro d'une station de radio: "Les Juifs disposent dans le monde d'une certaine influence, et ceux qui l'ont gravé l'ont toujours payé très cher". Paroles destinées à mettre en garde MM. Pompidou et Chaban-Delmas contre une accentuation de la politique pro-arabe de la France?

• • •

Ce qui est sûr, c'est que l'affaire des vedettes de Cherbourg, et celle de la vente d'avions "Mirage" à la Libye, ont à nouveau semé le trouble dans l'opinion française. Voisins dans le temps, ces deux affaires étaient-elles liées politiquement? Le gouvernement français n'a-t-il pas été dupe dans le rapt des bateaux de Cherbourg que pour mieux faire "passer" les accords conclus avec le jeune gouvernement Libyen? Après tout, ce n'est peut-être pas impossible, d'autant qu'il entrait bien dans les intentions de M. Pompidou de rendre "sélectif", et donc d'assouplir l'embargo sévère infligé à Israël après l'attaque de l'aéroport de Beyrouth par les commandos Israéliens en janvier 1969.

Cependant, le Ministre des Affaires étrangères, M. Maurice Schumann, a fermement balayé toutes les accusations d'ambiguïté lancées contre la politique française au Proche-Orient. Cette politique, a déclaré en substance le ministre, est peut-être critiquable, mais elle a le mérite de la clarté. L'embargo général sur les armes, décrété par de Gaulle quelques jours avant le déclenchement de la guerre des Six Jours, était une ultime tentative en vue de préserver la paix.

Après les hostilités, l'embargo a été maintenu à l'égard des pays du champ de bataille, c'est-à-dire Israël, l'Egypte, la Syrie et la Jordanie. Mais, a encore précisé M. Schumann "si cet embargo ne s'applique pas à des pays non belligérants, cela ne signifie pas que le gouvernement français soit prêt à livrer à n'importe quel pays, n'importe quelle arme, à n'importe quelle condition".

• • •

Il n'empêche que la vente de 50 avions de combat "Mirage" à la Libye — on se demande contre qui ce pays flanqué de l'Egypte et de la Tunisie à l'Est et à l'Ouest, et de l'immensité saharienne au Sud, a besoin d'une flotte aérienne de cette puissance — a été enregistrée par l'opinion française comme un acte d'hostilité indirecte à l'égard d'Israël. A quoi les autorités répondent que, de toute manière les premiers avions ne seront pas en Libye avant 1971, que les livraisons seront échelonnées sur trois ans, et que, de surcroit, il faut au moins quatre ou cinq ans pour former un pilote de "Mirage". Ce qui devrait laisser le temps aux Arabes et aux Israéliens de trouver ensemble le chemin de la paix au Proche-Orient.

Néanmoins, la hâte avec laquelle le gouvernement français a conclu des accords d'aide militaire avec la Libye a paru suspecte à beaucoup d'observateurs politiques. A tort, d'ailleurs, car dans son allocution radio-télévisée du 15 décembre, M. Pompidou avait en quelque sorte annoncé la couleur en parlant de la nécessité de rétablir et de renforcer la présence française en Méditerranée.

L'objectif du gouvernement français se situerait donc bien au-delà de l'actuel conflit du Proche-Orient. Au cours de ces dernières années, la Méditerranée est devenue, militairement et économiquement, une mer russo-américaine; ce n'est pas là, pense-t-on à Paris, une situation saine pour l'équilibre de l'Europe et pour la paix du monde. Après tout, ni l'U.R.S.S., ni les Etats-Unis sont riverains de la Méditerranée. Les titres que la géographie et l'histoire ont conférés à la France dans cette partie du monde lui imposent des devoirs, et d'abord, celui d'être présente.

• • •

Tel semble donc être le dessein caressé par le gouvernement de M. Chaban-Delmas, et la diplomatie de M. Maurice Schumann. Qu'il y ait autour de tout cela, des relents de pétrole, c'est bien probable, d'autant que les gisements libyens, à peine exploités, sont d'une très grande richesse.

Mais comme M. Schumann l'a fait remarquer à l'ambassadeur des Etats-Unis, venu lui faire part des "préoccupations" de son gouvernement devant la pénétration française en Libye, "il vaut mieux que ce soient des techniciens français qui assurent la maintenance de la grande base aérienne de Whelers, abandonnée par les Américains, plutôt que des techniciens soviétiques". De fait, la présence française dans cette partie de l'Afrique du Nord, sur les rives de la Méditerranée centrale, est aussi et surtout une présence occidentale. Un "non" français aux demandes d'armes des Libyens aurait certainement entraîné un "DA" russe.

Le jeu est évidemment très subtil, car il n'est pas aisé de comprendre pourquoi la vente d'avions de guerre peut-être un gage de paix. Mais pour sa part, le gouvernement de Paris est convaincu qu'il en est ainsi.

(Copyright by B.I.P.)

Tchécoslovaquie

Les "moineaux" de Tchécoslovaquie

par Karel Dolina

En Tchécoslovaquie, 10,000 orphelins ou enfants abandonnés vivent dans les "foyers" pour enfants. Ce n'est que lors du "printemps" qu'un publiciste de la TV tchèque a trouvé le moyen original d'attirer l'attention de l'opinion publique sur ce problème social. Jusque là les bonnes consciences vivaient en paix car, théoriquement, la communauté veillait convenablement sur le sort des enfants abandonnés.

Un enfant contre une Fiat 600

Un beau jour, à la grande indignation de la plupart de ses lecteurs, un grand quotidien de Prague publia, à plusieurs reprises, cette annonce peu habituelle. Puis, un soir, un publiciste connu, annonça qu'il avait fait paraitre cette annonce pour secouer l'indifférence des gens. Au cours d'une série d'émissions, les unes plus émouvantes que les autres, il présenta au public des personnes qui avaient répondu à l'annonce en consentant à vendre leurs enfants en échange d'une petite Fiat. Il se révéla bien vite, qu'à part certains cas odieux, la plupart des mères ou des pères, réduits à abandonner leur enfant, y étaient poussés par des conditions sociales désastreuses. A peu près, à la même époque, sur l'initiative d'une journaliste, se créa, à Prague l'association SOS-Vesnicky (SOS Villages). Cette association lança un appel en vue de construire un premier village à Doubi, près de la fameuse station thermale de Karlovy Vary (Carlsbad), qui accueillerait 2% des enfants d'âge préscolaire ou scolaire, vivant dans les orphelinats. C'était en plein "printemps" et chaque Tchèque et Slovaque, à l'époque, était prêt à consentir à n'importe quel sacrifice, pour contribuer à la réparation des erreurs du passé.

Le compte 777

Un compte fut ouvert, le 777. En peu de temps plus de 20 millions de couronnes furent collectées dans l'ensemble du pays sans compter d'importants dons, en matériaux de construction, offerts par diverses entreprises. La presse, les syndicats, les organisations de femmes, de jeunesse, s'engagèrent à apporter leur concours bénévole.

Malgré l'été des tanks, cette généreuse initiative est sur le point de se réaliser mais sans bénéficier toutefois, du concours qu'elle aurait obtenue dans une situation normale.

Le prince de ce type de village

Les villages d'enfants existent déjà dans une vingtaine de pays du monde. Les Tchèques s'inspirent de l'exemple autrichien qui a donné d'excellents résultats. Le village comprend des groupes de maisonnettes de type familial: de 12 à 20. L'enfant ou les enfants seront élevés par une seule "mère", jusqu'à l'âge de 18 ans. Ils fréquenteront l'école du village. Ceux qui étudieront en ville ou vivront dans un internat, regagneront leur "foyer" durant les vacances ou lors des fêtes. Les enfants seront placés sous le contrôle de médecins, psychologues, pédagogues. Les "mères" seront recrutées soigneusement en tenant surtout compte de leurs qualités humaines et morales, de leur attitude à l'égard des enfants. On fera appel uniquement à des volontaires désirant se dévouer. On demande qu'elles soient âgées de 20 à 40 ans. Une quarantaine de "mères" ont déjà été sélectionnées pour le premier village de Doubi. Un deuxième est prévu à Louny, près de Prague, non loin du cimetière où reposent les restes du philosophe T. Masaryk, fondateur de la République tchécoslovaque.

Les devoirs de la "mère"

La "mère" aura pour tâche de veiller à la formation morale et spirituelle de ses enfants. Elle s'occupera d'eux, veillera à préparer leurs repas, à laver leur petit linge, à l'entretien de leurs vêtements. Elle devra être en contact permanent avec les maîtres ou les professeurs, surveiller les devoirs, bref, aider l'enfant comme dans les foyers normaux. Des blanchisseries déchargeront les "mères" des gros travaux. La "mère" pourra recevoir la visite de ses parents et amis ou aller chez eux, en compagnie de son ou ses "enfants" afin que ceux-ci aient le sentiment d'appartenir à une famille.

La "mère", en plus de son traitement mensuel, recevra l'argent nécessaire pour subvenir à la nourriture et à l'entretien des enfants confiés à sa charge. Elle devra donner des comptes au comité dirigeant chaque village SOS.

Une polémique autour de cette initiative

Cela peut paraitre invraisemblable mais il s'est trouvé un grand nombre de pédagogues à condamner ou à exprimer de sérieuses réserves au sujet de cette initiative. Sans compter les attardés qui condamnent, sans la moindre explication, le caractère "charitable" de cette oeuvre généreuse. Les pédagogues en question, estiment que les "mères" des villages SOS ne donnent pas des garanties suffisantes pour l'éducation des enfants, dans la mesure où elles n'ont pas reçu une formation pédagogique. Ils sont soutenus, dans une certaine mesure, par les responsables des foyers d'enfants qui estiment que les villages SOS leur feront une concurrence déloyale tout en jetant le discrédit sur leur travail.

Mais il faut signaler — et c'est tout à leur honneur — que dans certains foyers d'enfants et orphelinats, les responsables ont réagi autrement. Par exemple, dans l'un de ces foyers, en Bohême occidentale, le directeur a admis que dans un dortoir de 15 à 20 lits l'enfant ne pouvait pas avoir de vie privée. Il décida d'installer les enfants, sous sa responsabilité, dans des "chambrées" de 2 à 3 lits au maximum. D'autre part, au lieu de muter les enfants tous les 2 ou 3 ans ailleurs, comme cela se fait ici, ce directeur prit la décision de les laisser vivre ensemble jusqu'à ce qu'ils atteignent l'âge de fréquenter le lycée ou l'école professionnelle. Il faut également signaler, que dans cet orphelinat, en regroupant les enfants par 2 ou 3 on leur a demandé, auparavant, de choisir en toute liberté leurs camarades et de désigner la monitrice qu'ils préféraient.

Il faut dire d'ailleurs que les initiateurs des villages SOS ne prétendent nullement résoudre le problème social représenté par les enfants abandonnés. "Il ne s'agit que d'un premier pas", affirment-ils. Ce premier pas a déjà porté ses fruits et mérité d'être porté à la connaissance de l'opinion publique mondiale. Au moment où l'on assiste à un durcissement du cours politique en Tchécoslovaquie, — à la suite des événements tragiques de l'été 1968 —, il faut s'attendre à ce que les initiateurs des villages SOS fassent l'objet d'attaques perfides. Le socialisme orthodoxe ne "résoud" les problèmes qu'à coups de proclamations démagogiques. Le socialisme au visage humain, par contre, tel que les Tchécoslovaques l'envisageaient, comptait plutôt sur des réalisations concrètes en s'appuyant sur l'initiative, la générosité et l'esprit de solidarité des êtres humains.

(Copyright by B.I.P.)

Varsovie: Le rendez-vous sino-américain du 20 janvier

par Jean-Pierre Brûlé

Un communiqué officiel transmis le 9 janvier par l'Agence Hsinhua (Chine Nouvelle, Pékin) annonce laconiquement: "La 135e séance des pourparlers sino-américains, au niveau d'ambassadeurs, se tiendra le 20 janvier 1970, à Varsovie".

Voilà donc reprises officiellement les conversations sino-américaines attendues depuis ce 20 février 1969 où elles furent ajournées à la suite de l'asile politique offert par les U.S.A. à un diplomate chinois en poste à La Haye.

Prélude à la reprise

Au cours de ces deux dernières années — c'est, en effet, en février 1968 que se tint la 134e réunion — le seul contact officiel qu'ont les U.S.A. avec la Chine de Mao n'a, en fait, jamais été rompu: le dialogue se poursuivait au hasard des réceptions diplomatiques.

Ainsi, la reprise des rencontres de Varsovie a été, lors d'une réception, le 3 décembre, amorcée, à la demande même de l'ambassadeur américain, Walter-J. Stoessel Jr. C'est à l'ambassade de Chine, le 11 décembre 1969 qu'eut lieu une nouvelle entrevue suivie, quatre jours plus tard, de la remise en liberté de deux citoyens américains arrêtés en Chine populaire depuis février 1969 (coïncidence ou relation de cause à effet?).

Le 19 décembre, nouveau geste américain: la suspension partielle — car demeure la restriction majeure: interdiction du commerce direct entre la Chine populaire et les U.S.A. — de l'embargo, vieux de vingt ans, sur les relations commerciales entre Pékin et Washington. Le gouvernement américain entend, ainsi, ne pas défavoriser plus longtemps les entreprises américaines par rapport à leurs concurrentes japonaises et ouest-allemandes qui ne s'embarrassent guère de considérations idéologiques pour faire, avec Pékin, un fructueux commerce.

Un embargo très efficace

L'embargo appliqué, lui, avec une rigueur inflexible par les U.S.A. sur tout ce qui ne comportait pas un certificat de "non-fabrication en Chine communiste" prenait aussi, parfois, des allures cocasses faisant rire toute l'Amérique comme le vaudeville des canonnières de Cherbourg a fait pouffer la France entière: ainsi, à Hong Kong, l'hôtel Hilton avait employé pour l'agencement intérieur du bâtiment (moquettes, tapisseries, couvre-lits, etc.) des matériaux d'origine pékinoise; menacée par le gouvernement américain d'être inscrite sur la "liste noire", la société Hilton fut contrainte de démolir tous les aménagements effectués avec des matériaux maoïstes et de les remplacer par des produits qu'elle dut importer à grands frais!... Et nous avons, dans nos dossiers, d'autres faits aussi significatifs de l'état psychologique des relations entre la Chine populaire et les U.S.A. tel qu'il existait avant l'assouplissement décidé, le 19 décembre, par le président Nixon.

Enfin, le 8 janvier, le chargé d'affaires chinois, Lei Yang, de l'ambassade de Chine à Varsovie, s'est rendu à l'ambassade américaine pour y convenir de la date du 20 janvier pour la reprise des rencontres de Varsovie. L'accord alors conclu, comprend un élément nouveau: le dialogue sino-américain s'était, jusqu'ici, poursuivi dans un palais national mis par le gouvernement polonais à la disposition des deux Etats; pour que le secret puisse être davantage respecté, il a été décidé que les entretiens auraient lieu, désormais, dans les locaux de l'une ou l'autre ambassade.

Un préalable: Formose

N'allons toutefois pas nous bercer, encore, d'illusions car, si pour les U.S.A. les principes demeurent inamovibles — interdiction d'entrée de Pékin à l'O.N.U., soutien à Formose, par exemple — il n'y a, non plus, aucune modification fondamentale de l'attitude de la Chine populaire pour qui les conditions nécessaires mais non suffisantes à un "réexamen" des rapports sino-américains demeurent: départ des U.S.A. du Vietnam, retour de Formose sous la souveraineté pékinoise... Mais l'heure étant, maintenant, à la courtoisie, c'est quasiment le plus important.

(Copyright by B.I.P.)

Le budget militaire soviétique

par Jean-Pierre Brûlé

Devant le Soviet Suprême réuni pour sa traditionnelle session d'hiver, Brejnev, chiffres à l'appui, justifie l'austérité que le Plenum du Comité central, réuni le 15 décembre dernier, a décidé d'imposer à l'URSS pour 1970. On ne peut avoir à la fois le beurre et les canons!

Pour 1970, les travailleurs soviétiques devront donc se contenter d'un salaire moyen mensuel, primes comprises, de 121 roubles (l'accroissement est ainsi limité à 3% contre 7,6%). Les kolkhoziens, quant à eux, verront leurs revenus augmenter seulement de 4,6% l'année 1970 (au lieu de 7,5%).

En revanche, l'austérité n'atteint pas le budget de la Défense, puisque les crédits militaires sont en augmentation de 200 millions de roubles. Et encore s'agit-il là des dépenses militaires officiellement avouées. C'est que, en effet, dans le budget soviétique, des crédits militaires se trouvent inscrits sous les titres les plus anodins! On aimerait par exemple connaître le pourcentage revenant à la Défense dans les crédits inscrits au chapitre de la Recherche Scientifique...

La "ligne" Brejnev, nous l'avons maintes fois rappelé, est une stratégie offensive, donc une politique de pression constante sur tous les fronts, par tous les moyens, à l'exception d'un affrontement nucléaire direct avec les U.S.A. Partout où ils décèlent un point faible, les Soviétiques sont prêts à intervenir. En langage moscovite, cette politique est officiellement qualifiée "intensification de la lutte de classes internationale", définition qui s'apparente étrangement à la phraséologie maoïste. On sait, depuis Staline, qu'il ne peut y avoir de détente idéologique, même si le principe de la coexistence est proclamé par nécessité tactique.

Mais pourquoi donc les actuels occupants du Kremlin adoptent-ils une telle attitude? Tout simplement parce qu'ils constatent que la politique de "coexistence" qui a ouvert à l'influence soviétique de nombreux pays: Indonésie, Ghana, Cuba, etc., ne "paie" plus aujourd'hui puisque les U.S.A. ont fait le même chemin, en sens inverse! Et voilà maintenant la Chine qui entend entrer aussi dans le jeu... Les actuels dirigeants soviétiques reviennent donc à la politique dans laquelle ils ont tous été élevés: la politique stalinienne, à l'intérieur comme à l'extérieur.

En "nourrissant" les conflits mineurs (Vietnam, Proche-Orient, etc.), Le Kremlin favorise la course aux armements. Et, ainsi prisonniers de leur technologie, les Soviétiques sont amenés à toujours aller de l'avant dans le perfectionnement des armements. Déjà, en 1969, l'U.R.S.S. a surclassé les U.S.A. par le nombre des missiles intercontinentaux. La supériorité soviétique ne peut qu'aller en croissant: sur ce point, le secrétaire américain à la Défense, Melvin Laird, a tenu devant le Congrès réuni à huis clos des propos sans équivoque. Nous entrons donc dans une décennie qui sera difficile, décisive peut-être, pour l'avenir de la paix. Certes, il est toujours permis d'ignorer les faits, mais ce n'est pas très recommandé si l'on veut s'éviter un brutal réveil.

Or, ce défi soviétique, le Pentagone entend le relever en rattrapant le retard résultant de l'impuissance actuelle qui contraste avec la promesse électorale d'une présidence active.

La rivalité ainsi créée ne pouvant s'éterniser conduira inévitablement le Kremlin à renouveler, à l'échelle internationale, son geste d'août 1968 à l'échelon régional: détruire quand on ne peut rivaliser... à moins que, dans un avenir peut-être plus proche qu'on ne le pense, une "révolution de palais" ne provoque l'arrivée d'une nouvelle équipe de "jeunes" plus réalistes et surtout moins dogmatiques — la contestation, en U.R.S.S. n'est pas dans la rue: la seule menace qui pèse sur le pouvoir réside au sein même des plus hautes instances de l'appareil du parti — le précédent de Khrouchtchev est là pour rappeler que le pouvoir, selon Machiavel, revu et corrigé par l'Allemand Curzio Malaparte, ne peut, de nos jours, être conquis que depuis le pouvoir — et, alors, tous les espoirs seraient permis.

(Copyright by B.I.P.)

LE CARNET POSTAL

C'est en 1878 que le Canada devint membre de l'Union postale universelle, organisme qui assure la livraison du courrier international.

— No 627 —

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2		■								■		
3			■						■			
4				■				■				
5					■		■					
6	■	■	■									
7										■	■	■
8						■		■				
9					■				■			
10				■						■		
11			■								■	
12												

HORIZONTALEMENT

1—Ote une partie de sa nicotine au tabac.
2—Assemblages de pièces de poterie qui s'emboitent pour former un tuyau. — Dans le corps.
3—Conifère. — Roi animal (plur). — Appris.
4—Gelée des eaux. — Figure héraldique en forme de T. — Epoux.
5—Classa. — Reculai.
6—Presserais.
7—Sinueuse.
8—Trouve charmant. — Ordre.
9—Du corps. — Suit culpa. — Transpire.
10—Possédés. — Dans les mines, monticule de déblais. — Dans.
11—Route rurale. — Hymne qui se chante le jour des Rameaux.
12—Qui tend à monter.

VERTICALEMENT

1—De la main. — Maniera doucement.
2—Métal. — Parfums.
3—Sym. du sodium. — Mesure chinoise. — Rôtis.
4—Rivière d'Alsace. — Beauté rare. — Sert à appeler.
5—Préparé par la cuisson. — Obtenue. — Degré de la voix.
6—Chef des Hérules. — Salle des officiers.
7—Soigné. — Me servirai de finesse.
8—Pronom. — Démonstratif. — Fleuve de Toscane.
9—Notre Seigneur. — Eviter. — Rivière alpestre d'Europe centrale.
10—Sanatorium. — Carte. — Douze mois.
11—Pris le repas du soir. — Sans vêtements.
12—Epreuves. — Produit chimique utilisé comme révélateur photographique.

SOLUTION DU PROBLEME No 626

■ **Horizontalement:** 1. Manichordion; 2. Apode — Iourte; 3. Net — Néris — Tu; 4. Irenée — Cor; 5. Pires — Bot — Ma; 6. Ut — Posadas; 7. Libéralement; 8. Aviserez; 9. Tenseur — Bile; 10. Gilson — Fin; 11. Os — Eliai; 12. Nécessitante.

■ **Verticalement:** 1. Manipulation; 2. Apéritive — Se; 3. Noter — Bing; 4. Id — Nécessité; 5. Cènes — Réal; 6. EE — Parus; 7. Oir — Boléro; 8. Roi — Osez — Net; 9. Dus — Tam — Là; 10. Ir — Demifin; 11. Ottoman — Liât; 12. Neurasthénie.

Le ministère de l'Education et de la Jeunesse projette un cours pilote pour ménagères

Si le cours pilote, projeté par le ministère de l'Education et de la Jeunesse, réussit, un nouveau genre de ménagères seront à la disposition future des agences du service social du Manitoba.

Le cours de trois mois, qui doit débuter le 3 février au "Red River Community College", est destiné à former une équipe hautement entraînée pour les agences du service social qui fournissent les services de ménagères.

Ce cours peut aussi s'étendre à l'entraînement de personnes qui désirent travailler dans des maisons privées ou par l'entremise d'entreprises commerciales.

Ce cours, le premier du genre au Manitoba, a été développé par des programmes spéciaux du ministère de l'Education en coopération avec le Conseil communautaire du bien-être et la Main-d'oeuvre du Canada.

Les agences qui utiliseront les ménagères sont: le "Family Bureau", le "Children's Aid Society" de Winnipeg, le "Victorian Order of Nurses", le Département du Bien-être social de la ville de Winnipeg et la succursale de la province qui dispense des services de soins sociaux.

Les familles qui recevront ce genre d'aide sont ordinairement sous tension nerveuse due à la maladie ou à l'infirmité d'un membre de la famille.

Le groupe pilote de 15 étudiantes fera une période d'entraînement, divisé en cinq parties.

La première partie, qui a pour but de fournir une connaissance générale du cours, permettra à l'étudiante de choisir dans quel genre de travail elle désire se spécialiser. Le cours comprend: le rôle de la ménagère (développement historique, but, principes de la morale et attitudes, et relations entre l'agence, la famille et la communauté); orientation communautaire (ressources de la communauté, analyse de la population et groupements économiques et sociaux); connaissance de la famille et fonctionnement individuel; habiletés des ménagères, et information au sujet de maladies physiques ou émotives et de familles désunies.

La deuxième partie comprend un stage de travail sous surveillance, suivie d'un retour de deux semaines en classe pour acquérir plus de connaissance touchant des types de familles particulières ou de personnes avec qui l'étudiante travaillera. Enfin un autre stage de travail, suivi d'une session finale de classes pour une revue qui termine le programme d'entraînement.

Des agences possèdent un service de ménagères où celles-ci travaillent huit heures par jour dans des familles où la mère est absente. D'autres agences emploient "des aides domestiques" au service, à temps partiel, de personnes âgées ou infirmes. D'autres encore requièrent les services d'enseignantes, qui vont dans les foyers à temps partiel pour enseigner à la mère comment faire usage d'un budget restreint et d'un nombre limité d'appareils, etc.

La ménagère doit être disponible dans des situations urgentes, et le cours a pour but de l'aider à se familiariser aux différentes éventualités.

Les demandes pour faire partie du groupe pilote de 15 étudiantes sont sous la juridiction de la Main-d'oeuvre du Canada.

Pour l'examen des yeux

A partir d'une idée originale du professeur Arnulf, de l'Institut d'optique de Paris, la Société SRPI-Morin a réalisé un appareil appelé le "Retinofocomètre". Il est destiné à la mesure précise, mais rapide, des amétropies de l'oeil par la simple observation, à travers toute la pupille, de l'image rétinienne d'un test lumineux ponctuel. Une première série de cet appareil, qui pourrait rendre les plus grands services aux médecins ophtalmologistes, a déjà été fabriquée.

(BNF-27-12-69)



Q. — Mon mari est très inquiet de la croissance de notre jeune fils. Il a dix ans et n'habille que six ans. Croyez-vous que ce soit si anormal? Le pauvre petit n'aime pas que son père le mesure sans cesse ou le compare à ses copains ou à ses cousins. Il en devient timide. Mon mari a beaucoup de respect pour vos opinions données dans le Courrier. Pourriez-vous en donner une dans ce cas? Merci. — **Mère de Titi.**

R. — Ne vous en faites pas, chers parents de Titi, et, s'il vous plait, ne l'appelez pas "Titi". Il porte un assez dur fardeau sans cela. Si son état de santé est bon, s'il réussit en classe et participe aux jeux et sports de son âge, laissez-le grandir à sa vitesse. Certains enfants sont petits jusqu'à douze ou treize ans puis, soudainement, ils grandissent à vue d'oeil. Vous ne me dites pas, si vous, ses parents, êtes de petite, moyenne ou grande taille. On compte tout de même un peu sur l'hérédité.

☆ ☆ ☆

Q. — J'inviterai, sous peu pour le diner, des amis de mes parents. Je ne les connais pas très bien et ce sont des personnes plutôt âgées. Serait-il convenable de m'informer auprès d'elles au sujet du menu? Elles pourraient être soumises à un régime et je ne voudrais pas risquer de les rendre malade. — **Novice.**

R. — Je ne crois pas qu'il soit nécessaire que vous fassiez cette démarche. Servez un repas très simple, un rôti de boeuf, ou un poulet cuit au four, des légumes sans assaisonnement trop prononcé et une crème pour le dessert. Si vous voulez consulter, demander à votre mère, elle sera sûrement au courant des bobos de ses amis, s'ils en ont. C'est une pensée délicate et je vous en félicite.

☆ ☆ ☆

Q. — Que pensez-vous de la tenue négligée des élèves de nos écoles? Il me semble que les "jeans" se portent pour faire des travaux ou jouer, mais jamais pour des sorties. Je trouve déplorable qu'on permette aux jeunes ce débraillé que l'on voit jusque dans les églises. Comment pourront-ils, plus tard, dans le monde du travail, s'habituer à se vêtir convenablement et à arborer un maintien de personne en santé? — **Révoltée.**

R. — Je me pose souvent les mêmes questions que vous, chère lectrice. Lorsque je passe devant nos belles grandes écoles, secondaires surtout, et que j'y vois entrer cette bande de jeunes pour la plupart mal foutus, je suis désolée, car je me souviens, il n'y a pas si longtemps, de la belle apparence de ceux qui les fréquentaient. Je comprends mal les parents d'abord, qui n'éduquent pas leurs jeunes enfants et qui ne leur inculquent plus le respect de leur personne, ni évidemment celui des autres; les autorités scolaires, en partant des commissions scolaires, qui s'efforcent peut-être à donner une instruction supérieure aux jeunes, mais ne leur donnent aucune notion de décorum. Dieu merci, il y a des exceptions et certains jeunes, tout en suivant raisonnablement la mode, ont une allure distinguée.

☆ ☆ ☆

Q. — Comment pourrais-je obtenir des informations sur des membres de la législature provinciale, qui siégeaient il y a environ 35 ans? Je vous serais très reconnaissante du renseignement. — **Généalogiste.**

R. — Vous pouvez vous adresser à la bibliothèque provinciale, qui est fort bien documentée, ou encore aux journaux quotidiens ou même hebdomadaires qui conservent dans leurs archives des exemplaires des anciens journaux. Ces endroits offrent généralement un très bon service au public.

☆ ☆ ☆

Q. — Nous avons un petit chien qui se fait vieux et qui tousse beaucoup. Croyez-vous qu'il puisse transmettre cette toux aux membres de la famille? Merci. — **Jo.**

R. — Tout dépend de ce qui cause son mal. Je n'ai aucune compétence pour répondre à votre question. Il vous faudrait consulter un vétérinaire à ce sujet.



Pensez d'abord à la sécurité de bébé — Le berceau, avec ses panneaux latéraux relevés et bien fixés, est l'abri le plus sûr pour bébé quand sa maman s'occupe des travaux ménagers ou quand elle répond au téléphone ou à la sonnette de la porte, déclare le Conseil Canadien de la Santé Familiale, organisme de l'industrie pharmaceutique. Un bébé nait avec 270 os et il a 64 chances de plus qu'un adulte de se blesser un os par accident. Chez l'homme adulte, quelques-uns des os séparés à la naissance se sont soudés et l'adulte normal n'a que 206 os.

Avez-vous le sens de la sécurité?

Faites de 1970 une année sans accident!

Cette année, comme toujours, l'un des mots les plus importants dans votre foyer, doit être "sécurité" — qu'il s'agisse de la sécurité dans les tâches ménagères, pendant la détente, en allumant la cuisinière, en utilisant et en rangeant les médicaments, en portant vos jeunes enfants, en prenant votre bain et dans toutes les activités où il faut agir avec prudence.

Bien que beaucoup d'entre vous pensent qu'il suffit d'éviter le nombre 13, c'est en prévenant les accidents au foyer que la chance vous sourira. Et vous exercerez cette prévention en respectant ces 13 avertissements du Conseil Canadien de la Santé Familiale, un organisme de l'industrie pharmaceutique, sans but lucratif, commandité à titre de service public pour encourager la sécurité au foyer et la santé familiale:

1. N'utilisez jamais des médicaments obtenus sur ordonnance par une autre personne, et ne donnez jamais les vôtres à une autre personne. Débarrassez-vous des médicaments obtenus sur ordonnance dès que la maladie pour laquelle ils avaient été prescrits, est passée.

2. Rappelez-vous que les petits enfants sont curieux — et qu'ils ne savent pas lire les étiquettes. Les médicaments et les produits chimiques destinés au ménage doivent être gardés hors de la portée des enfants. Ne dites jamais aux enfants que les médicaments sont des friandises.

3. Des accidents graves peuvent survenir et surviennent dans la cuisine. Pour atteindre des étagères trop hautes, utiliser un marchepied bien posé, et non pas une chaise ou tout autre moyen de fortune. Dirigez les manches de casseroles vers le mur pour ne pas qu'ils dépassent le bord de la cuisinière. Cette mesure réduit le nombre d'échaudures dues à des casseroles renversées. Maintenez les sols de cuisine secs.

4. L'humidité est un excellent conducteur d'électricité. Aidez à éviter les dangers de choc en vous rappelant de ne pas toucher des appareils électriques ou des interrupteurs de lumière avec des mains mouillées.

5. Les escaliers représentent un danger spécial pour les bébés et les jeunes enfants. Quand vous montez ou descendez les escaliers avec votre bébé dans vos bras, gardez une main libre pour tenir la rampe. Placez toujours une barrière au haut des escaliers jusqu'à ce que votre bébé grandisse assez pour pouvoir descendre les escaliers en toute sécurité. Fixez bien le tapis d'escalier.

6. Les fusibles sont des soupapes de sécurité. Quand un fusible saute c'est signe de trouble — court-circuit ou surcharge. Localisez le trouble et corrigez-le avant de changer les fusiblse. Gardez les cordons électriques en bon état.

7. Des petites choses peuvent faire une grande différence. Ne laissez pas les enfants jouer avec des fèves ou des pois secs qui pourraient se loger dans les oreilles ou le nez. Gardez hors de leur portée les petits articles non comestibles qu'ils peuvent mettre dans leur bouche — coques de noix, mégots, boutons, épingles, pièces de monnaie, perles, écrous, agrafes.

8. Ayez à votre disposition un marchepied robuste ou un escabeau prévu pour l'utilisation au foyer. Posez-vous bien sur les marches. Ne montez pas plus haut que l'avant-dernière marche. Portez des chaussures plates. Et surtout, ne vous penchez pas en arrière; ce simple geste peut précipiter votre chute.

9. Quand vous allumez les brûleurs d'une cuisinière à gaz sans veilleuse, allumez d'abord l'allumette et approchez-la du brûleur avant d'allumer le gaz.

10. Parmi les accidents survenant dans la salle de bains, les chutes dans la baignoire figurent comme causes principales. Si le fond de la baignoire n'est pas muni d'une surface antidérapante, utilisez un tapis en caoutchouc. Les barres d'appui installées sur les bords de la baignoire peuvent être utiles, spécialement pour les personnes âgées.

11. Ne placez pas de carpettes au haut ou au bas des escaliers ou dans les encadrements de portes. Dans les autres endroits, les petits tapis doivent comporter un envers antidérapant ou être fixés de façon permanente.

12. Si vous utilisez une boite à pilules pour garder vos comprimés et capsules sur vous, utilisez-la seulement pour les médicaments que vous prenez régulièrement et marquez-en le contenu. De cette façon, vous savez toujours exactement ce que votre boite contient.

13. L'aération est tout spécialement importante dans les pièces chauffées par des appareils de chauffage fonctionnant à l'huile, au gaz ou au kérosène. L'oxygène utilisé par les flammes de ces chaufferettes doit être remplacé et l'oxyde de carbone si dangereux, évacué. Quand vous dormez dans une chambre dans laquelle une chaufferette portative est en marche, assurez-vous qu'une fenêtre est ouverte.

Quand on veut maigrir, qui faut-il écouter?

NEW YORK — Les gens qui veulent perdre du poids reçoivent les conseils les plus contradictoires: comptez les calories; ne comptez pas les calories; buvez énormément d'eau; abstenez-vous de liquides; jeûnez pendant quelques jours; ne jeûnez pas, mais réduisez les portions; faites de l'exercice; ne faites pas trop d'exercice, ça vous mettrait en appétit; pour vous motiver, collez à la porte du réfrigérateur une photo de vous, à votre poids maximum; conservez devant les yeux votre photo, au poids minimum; achetez tout un placard de vêtements trop petits et maigrissez jusqu'à ce que vous les portiez; n'achetez pas de vêtements neufs.

Un médecin de Seattle vient de publier, dans la revue "Médecine moderne" un rapport dans lequel il dit qu'il s'est écrit sur l'obésité plus de niaiseries que sur tout autre sujet, à l'exception de la sexualité.

"Ce ne sont pas les gènes, ni les glandes, qui font les obèses, dit le Dr Eric Sanderson. Si vous êtes devenus obèses, c'est que vous avez la bouche toujours ouverte, toujours prête à enfourner quelque chose à manger. Pour chaque livre de trop, vous avez emmagasiné 3,500 calories dont vous n'aviez pas besoin. Maintenant il faut fermer la bouche, et commencer par l'intérieur. Si vous continuez à emmagasiner, plus que vous ne retirez en énergie, vous perdez votre temps."

Les suggestions du Dr Sanderson sont les suivantes:

— Eloignez les féculents, les sucres, le gras et l'alcool. "L'alcool retient l'eau, et vous encourage à manger des choses engraissantes comme des arachides".

— Au début, faites un seul repas de régime par jour. Beaucoup de protéines, un peu de légumes, très peu de tout le reste.

— Fiez-vous à votre miroir, plutôt qu'à la balance. Ne vous pesez qu'une fois par mois.

On demande souvent au Dr Sanderson s'il est vrai que les maigres vivent plus vieux que les gras. "Je ne sais pas, dit-il. Mais je sais qu'ils vivent mieux. Et vous ne saurez jamais si cela valait l'effort, si vous n'essayez pas. Alors, essayez donc!"

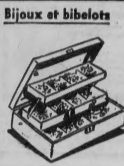
Avis aux abonnés

Pour toute demande de changement d'adresse, il faut mentionner l'ANCIENNE et la NOUVELLE adresses.

Chaque demande de changement d'adresse doit aussi être accompagnée d'une des dernières bandes jaunes collées sur le journal et devrait nous parvenir au moins un mois à l'avance.

Bijoux et bibelots

Coffret de Rosette



Les dents de lait sont de première importance, parce qu'elles préparent les aliments pour la digestion pendant la période de croissance la plus importante pour l'enfant, jusque vers l'âge de 12 ans. On ne doit donc rien épargner pour conserver ces dents dans le meilleur état possible. Les dents de lait servent aussi à frayer un chemin aux dents permanentes qui suivront. Par conséquent, si les dents de lait sont perdues trop tôt, les deuxièmes dents pourront pousser de travers. Il n'y a pas d'époque définie pour l'éruption des dents de lait. Quelquefois un enfant nait avec une ou deux dents, mais il est erroné de croire que cela soit un mauvais signe.

✦ ✻ ✦

En passant devant une taverne, Michel, 4 ans, demande à sa mère ce que les hommes vont faire dans cet endroit. Comme il faisait très chaud, sa mère lui répondit qu'ils allaient se rafraichir. Et Michel de répliquer: "Mais pourquoi l'hiver dernier m'as-tu dit qu'ils allaient se réchauffer?".

✦ ✻ ✦

Deux trucs de rattrapage: le gruyère est sec? il faut l'envelopper pendant quelques heures dans un linge imbibé de vin blanc bouillant; le concombre est amer: épluchez-le et faites-le tremper entier dans du lait légèrement sucré pendant quelques instants.

✦ ✻ ✦

Un bain d'eau salée élimine les odeurs corporelles. Il adoucit et supprime les impuretés qui bouchent les pores de l'épiderme et laisse la peau douce et propre.

✦ ✻ ✦

Si vous êtes de celles qui préfèrent à la matière plastique le bon vieux balai d'autrefois, vous pouvez en doubler la durée si vous le trempez, quand il est encore tout neuf, dans une forte solution d'eau salée.

✦ ✻ ✦

Les petits prennent souvent nos expressions au sens littéral. Ainsi, quand on a demandé à Francis, 3 ans et demi, d'aller "jeter un coup d'oeil" à la fenêtre, il est revenu en colère. C'est avec des larmes d'impuissance qu'il a essayé d'expliquer qu'il n'était pas capable de "donner un coup à la fenêtre avec son oeil".

Pour transporter quelques outils élémentaires dans la voiture, ou pour les garder dans un tiroir de la cuisine ou du bureau, un sac de plastique démodé sera plus léger et moins encombrant qu'un classique coffre de bricoleur.

✦ ✻ ✦

Certains êtres font leur malheur et celui de leurs intimes à chercher un bonheur compliqué qu'ils ne trouvent nulle part. S'attacher tout bonnement au bonheur des autres est sans doute la meilleure solution.

✦ ✻ ✦

Il suffit de mettre un crouton de pain dans l'eau de cuisson des choux, des choux-fleurs, des navets pour réduire considérablement l'odeur désagréable de ces excellents légumes.

✦ ✻ ✦

Deux messieurs discutent et l'un d'eux affirme:

— L'homme intelligent a toujours des doutes!... Seuls les idiots sont toujours sûrs de leur fait!

— Ah! Vraiment, vous le croyez?

— Oui! fait l'autre. Absolument!...

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

La Méprise

PAR EDOUARD DE KEYZER

Reproduite avec l'autorisation de la Société des Gens de Lettres

NUMERO 11

drôles, féru de la valse comme du basket-ball. Le soir il restait avec elle dans un des salons où cinquante personnes lisaient, savouraient café ou tisane, papotaient en dix idiomes. Il ne la quittait plus pour entrer dans le bar, voir si on dansait, engager quelque jeune fille allemande, anglaise, espagnole, histoire, disait-il en revenant, de pratiquer les langues vivantes. Il discutait de questions graves, financières ou politiques, ou bien reculait dans d'interminables silences.

Le quatrième jour, sa mère n'y tint plus.

— Pourquoi ne vas-tu pas à la soirée dansante? demanda-t-elle en terminant sa verveine.

— Pas envie, maman.

— Veux-tu que nous sortions, que nous allions au bord du lac?

— N'es-tu pas bien ici?

— Moi oui. Mais comme tu ne dis rien, je présume que tu t'ennuies.

— Moi? M'ennuyer? Quelle erreur! D'abord est-ce que je pourrais m'ennuyer avec toi?

— Alors, pourquoi ne me racontes-tu plus rien? Tu files l'après-midi. Tu m'annonces que demain tu iras peut-être à Engelberg, que tu y déjeuneras. C'est tout... Je dis que tu veux être près des neiges!... Mais tu ne me confies rien de tes sentiments, de...

— Tu veux parler de Gaétane? fit-il en relevant le front, comme s'il était déjà sur la défensive.

— Mais oui. Gaétane de Villemasse.

— Il n'y a rien à te raconter, maman. Je sors avec elle, je la conduis dans des endroits qui me plaisent et qui l'enchantent aussi. Tu ne peux sans doute pas comprendre. Elle a tellement changé.

— Ecoute-moi. Elle est très connue dans le monde parisien. On raconte cent anecdotes sur elle, des exagérations, sans doute, mais qu'on ne prête qu'aux riches. Pour toi, elle me fait peur. Je me demande si elle ne te rira pas au nez, le jour où tu hasarderas une demande officielle. Ton père s'occupe d'hôtels, ne l'oublie pas. Des palaces, certes, mais enfin des hôtels... Son père à elle siège au Conseil d'Etat... Cette jeune fille est très libre. Je sais qu'elle pratique presque tous les sports; mais je me la figure snob, avec un esprit de vedette, une suffisance que bien des choses peuvent excuser, une supériorité créée par les journaux, par les ridicules Riviera-Gazette qu'on lit dans le quotidien niçois et qui font naître des complexes chez bien d'autres filles que les starletts ou les chanteuses pour cabarets.

— Je t'en prie, maman, laisse-moi parler. J'étais de ton avis. Je m'étais toqué d'elle — oui, toqué, c'est le mot exact pour ces sentiments là — quand je la rencontrais à des soirées, que je la voyais régner sur les hommes, jeunes ou âgés, que je la trouvais belle et qu'elle avait pour moi le lustre de gagner des championnats d'amateurs. Tout cela n'était pas profond, durable...

Maintenant il y a autre chose. Je n'en suis plus toqué, je l'aime. Mets dans ce mot tout ce que tu pourras. Tu seras dans le vrai. Je l'aime, maman... de toute ma force d'amour... Je ne lui en parle pas, elle me l'a défendu, mais être près d'elle, écouter sa voix, savoir qu'elle a tellement changé... tellement... constater qu'elle est heureuse de m'avoir pour compagnon de sorties... Ne crois pas que ce soit une passade. Je te parle sérieusement, comme je lui parlerai la veille de son départ... ou du nôtre. Jusqu'alors, c'est un pacte de ne pas faire mention de mon amour. Mais je devine qu'elle s'étudie, qu'elle veut me connaître, qu'elle surveille mon caractère, cherche à deviner mes goûts, comme si elle méditait déjà sa réponse.

— Et si, le jour venu, elle te répond simplement qu'elle ne désire pas t'épouser?

— Je m'attends à tout, tu peux en être certaine... Et j'ai peur. Plus peur que toi, maman... mais pas pour la même raison. Au surplus, sois tranquille; quand elle quittera la Suisse, elle se rendra à des invitations, dans des propriétés, peut-être loin de Paris. Moi, je resterai à Royat, forcément, près de vous deux. Lorsque je rejoindrai la capitale, elle sera à la chasse. Je connaîtrai sa décision, je la méditerai; si elle m'a répondu oui, il ne sera question de cet amour que dans nos lettres. Tu as un trimestre de tranquillité. Es-tu contente?

Elle haussa les épaules et ne répondit pas.

— Où irez-vous demain? questionna-t-elle après un long silence.

— Nous retournerons à l'Urmiberg. Notre première escapade!... Nous avons de la chance; le temps reste au beau fixe.

Et en souriant:

— C'est un bon présage pour mon amour.

Pour Monique, la présence de Georges Bédarigue rendait bien des choses difficiles. Connaissant la nature du futur pharmacien, ses sentiments excessifs, ses brusques accès de colère, elle ne pouvait pas lui crier de la laisser tranquille, de ne plus essayer de la revoir. Afin d'écarter tout risque pendant les dix jours qui lui restaient, elle avait besoin de l'habilité et du véritable dévouement que lui prouvait son amie. Elle était remontée au sommet de l'Urmiberg et y avait ressenti, en plus profond, tout ce qui, la première fois, était né en elle; maintenant Hector apportait sa caméra et la photographiait, en couleurs, dans tous les points où ils s'arrêtaient.

Mais Georges avait également décidé qu'il prendrait le petit téléférique; ce jour-là, il ne pouvait être question de partir par la route de Lucerne sans riquer la rencontre. D'autre part, il fallait renoncer à des excursions qui la forceraient à traverser Brunnen, à couper la place de l'ambarcadère. Elle avait dû trouver une excuse pour refuser de monter à Stoos parce qu'il faudrait prendre la route de Schwyz et passer devant la pension. Vainement Hector avait vanté l'attrait de cette ascension et la beauté de Schwyz, vieille agglomération historique. En riant elle lui raconta qu'elle ne voulait à aucun prix s'éloigner du lac.

(à suivre)

Vol. 57—No 42

M. Auguste Dansereau a été nommé secrétaire-gérant de l'Association du Festival du Voyageur de St-Boniface. Le bureau du Festival est au 41, chemin Ste-Marie (tél.: 247-2424).

Avis aux créanciers

EN CE QUI CONCERNE la succession de VICTOR CYR, du Village de Thompson, au Manitoba, Ouvrier, décédé.

Toutes réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés Chambre 500, Edifice Childs, 211, avenue Portage, Winnipeg 2, Manitoba, le ou avant le 25 mars, A.D. 1970.

Daté à Winnipeg, au Manitoba, ce 21e jour du mois de janvier, A.D. 1970.

MARCOUX, DUREAULT, BETOURNAY et TEFFAINE, Procureurs de la succession.

Cours des oeufs

transmis à Winnipeg par le ministère fédéral de l'Agriculture

Prix moyen en carton d'une douzaine vendue par les grossistes aux détaillants.

A—gros	52.5
A—moyens	48.6
A—petits	39.7

Volailles

(livrées à Winnipeg)
Vivantes no 1 aux producteurs

Poulets	
Poulets à frire	.19
Poulets 4-5½ lb	.18-.19¼
Poulets 5½-6¾ lb	.19½-.21
Poulets, plus de 6¾ lb	-.23
Poules	
Moins de 4½ lb	.06-.07
4½-5¾ lb	.06-.07
Plus de 5¾ lb	.13-.14
Oies	.35
Dindes	
Adultes	.27¼
A frire	.24.5-.25.5
Dindons	-.24¼

Marché des bestiaux

Rapport pour la semaine terminée le 22 janvier 1970 fourni par le bureau du Ministère fédéral de l'Agriculture, Service des Marchés, Union Stock Yards, St-Boniface.

Les arrivages: 4,850 bovins, 625 veaux, 6,700 porcs, 450 moutons et agneaux. (La semaine précédente: 4,550 bovins, 1,250 veaux, 6,800 porcs, 100 moutons et agneaux.)

Bouvillons	
Choix (légers)	$31.50—32.50
Bons	30.50—31.50
Moyens	28.00—30.00
Communs	25.00—28.00
Génisses	
Choix	$29.00—30.00
Bonnes	28.00—29.00
Moyennes	26.00—28.00
Communes	20.00—25.00
Vaches	
Bonnes	$23.00—24.00
Moyennes	21.50—22.50
Sujets destinés à la charcuterie et à la mise en conserve	15.00—21.00
Taureaux	
Bons et maigres	$26.00—26.50
Communs et gras	20.00—25.00
Veaux	
Bons et choix	$42.00—46.00
Moyens	35.00—41.00
Communs	25.00—34.00

Porcs

Les porcs de $37.65—38.60 ($38.55 à la fermeture). Les truies de $27.65—28.05.

Agneaux et moutons	
Agneaux bons, 80-100 lb	$27.00—31.25
Légers	32.00—37.50

Restrictions portant sur le contenu d'huile végétale bromurée dans les boissons à base d'agrumes

OTTAWA — Le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, M. John Munro, a annoncé jeudi dernier que les fabricants de boissons à base d'agrumes devront réduire la concentration d'huile végétale bromurée qu'elles contiennent, pour que ladite concentration ne dépasse pas 15 parties par million, alors que les niveaux actuels s'élèvent jusqu'à 150 parties par million.

Toutefois, en annonçant cette restriction, M. Munro a tenu à préciser qu'aucune preuve n'existe à l'effet que les huiles végétales bromurées aient déjà eu des répercussions fâcheuses sur l'organisme humain; une telle mesure ne vise que le plus grand bien du public canadien.

Le Ministre a expliqué que les recherches effectuées par les laboratoires de recherches, de la Direction générale des aliments et drogues, laissent planer des doutes sur le risque qu'il y a à utiliser les huiles végétales bromurées. Ces composés sont utilisés depuis de nombreuses années comme élément constituant des boissons à parfum d'agrume.

"Par suite des résultats obtenus par ces recherches, a déclaré M. Munro, j'ai décidé de réduire la quantité d'huiles végétales bromurées, permises dans la composition des aliments vendus au Canada. Nous avons déjà rencontré des représentants de l'industrie alimentaire afin de les mettre au courant de nos découvertes. L'industrie alimentaire collabore pleinement, en tentant de reviser les formules de préparation de leurs produits afin d'observer les nouveaux minimums prescrits pour le contenu d'huiles végétales bromurées. Nous avons avisé les fabricants qu'il leur faut effectuer les changements nécessaires le plus tôt possible, et, de toute manière, le faire avant le 1er juillet 1970.

"Poursuivant notre politique de collaboration avec les autres pays dans le domaine de la santé, nous avons mis les résultats des recherches effectuées par la Direction générale des aliments et drogues à la disposition des autorités concernées au Royaume-Uni et aux Etats-Unis."

Au cours des recherches effectuées par les hommes de science attachés à notre Ministère, des rats ayant reçu de fortes doses d'huiles végétales bromurées ont développé des lésions cardiaques et des déficiences du fonctionnement cardiaque. Les doses plus petites n'ont eu aucune répercussion. C'est ainsi que les conseillers scientifiques ont pu déterminer les quantités d'ingestion quotidienne d'huiles végétales bromurées qu'on peut considérer comme sûres et acceptables pour l'organisme humain.

"Ce taux d'ingestion sans danger a été établi, a déclaré M. Munro, à 0.5 milligramme par kilogramme de poids corporel, ce qui représente un centième de la quantité qui n'a produit aucun effet néfaste chez les animaux de laboratoire."

Formation d'un comité spécial sur l'emploi des contraceptifs oraux

OTTAWA — Le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, M. John Munro, a annoncé jeudi dernier la formation d'un comité spécial composé de sept médecins choisis à travers le Canada et dont le mandat sera de conseiller la Direction générale des aliments et drogues pour tout ce qui touche la sécurité et l'efficacité des contraceptifs oraux.

Voici la liste des membres dudit comité:

Le Dr Kenneth E. Barrett, M.D., M.R.C.P., chef du Service d'hématologie de l'Hôpital municipal d'Ottawa, conseiller auprès de l'Ontario Cancer Foundation et professeur adjoint de pathologie à l'Université d'Ottawa.

Le Dr Herbert K. Fidler, M.D., professeur de pathologie clinique à l'Université de la Colombie-Britannique et directeur de l'Institut du cancer de la Colombie-Britannique.

Le Dr R. A. H. Kinch, M.D., M.R.C.P., F.R.C.O.G., F.R.C.S. (C), obstétricien et gynécologue-chef à l'Hôpital général de Montréal et professeur d'obstétrique et de gynécologie à l'Université McGill.

Le Dr Yves Lefebvre, M.D., F.R.C.S. (C), membre du personnel de l'hôpital Notre-Dame et professeur adjoint au département de physiologie de l'Université de Montréal.

Le Dr S. Clair Macleod, M.D., F.R.C.S. (C), professeur adjoint d'obstétrique et de gynécologie à l'Université Dalhousie; gynécologue adjoint au Victoria General Hospital, à Halifax.

Le Dr Earl R. Plunkett, M.D., Ph. D., F.A.C.O.G., conseiller en endocrinologie à l'hôpital Victoria, à London (Ontario), professeur et président du département d'obstétrique et de gynécologie de l'University of Western Ontario.

Le Dr J. Clinton Whyte, M.D., F.A.C.O.G., F.R.C.O.G., F.R.C.S. (C), président de la Section d'obstétrique et de gynécologie de l'Hôpital municipal d'Ottawa et professeur d'obstétrique et de gynécologie à l'Université d'Ottawa

En communiquant cette nouvelle, M. Munro a dit: "J'ai pris cette mesure à cause des craintes sans cesse grandissantes que suscitent les effets secondaires des contraceptifs oraux. Je crois que les médecins choisis sauront, grâce au travail qu'ils accomplissent déjà dans l'utilisation clinique de ces drogues, fournir des avis d'experts qui assureront que tous les contraceptifs oraux présentement sur le marché sont de toute sécurité".

Le Comité se réunira très bientôt, pour la première fois, à Ottawa.

Chevaliers de Colomb

Conseil St-Boniface no 3158

Soirée sociale

Le 21 février, rendez-vous au Club St-Michel pour une soirée des plus divertissantes. Le thème en sera la St-Valentin et on vous promet des surprises. Ce sera quelque chose d'original. Le frère Gagnon aura bientôt des billets à vendre. Composez 256-6180 pour plus de renseignements.

Les "Ex"

Cette année, nous avons invité les "Ex" pour le 9 février. Comme ils ne nous rendent visite qu'une fois par année, faites tout votre possible pour être présents.

Pensée

Dans la vie de chacun, des obstacles "insurmontables" surviennent. La peur, le doute nous assaillent. Ne désespérons pas, car Dieu est toujours prêt à nous aider. Il n'a mis qu'une condition. Il a bien dit: "Demandez et vous recevrez!".

Après-Tout

COURS DU GRAIN FOURNI PAR
JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED
1019, Edifice Grain Exchange, Winnipeg **Tél.: 942-3451**

Pour la semaine du 19 au 23 janvier 1970
Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur
PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

AVOINE —	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
C.W. No 2	73.6	73.6	73.6	73.6	73.6
C.W. No 3	70.2	70.2	70.2	70.2	70.2
Fourrage No 1	69	69	69	69	69
Fourrage No 2	66	66	66	66	66
Fourrage No 3	63	63	63	63	63
ORGE —					
C.W. No 2 6 rangs	114.4	114.4	114.4	114.4	114.2
C.W. No 3 6 rangs	112.4	112.4	112.4	112.4	112.4
Fourrage No 1	101.2	101.2	101.2	101.2	101.2
Fourrage No 2	99.2	99.2	99.2	99.2	99.2
Fourrage No 3	96.2	96.2	96.2	96.2	96.2
SEIGLE —					
C.W. No 2	111.6	112.4	111.6	112.6	113.6
C.W. No 3	103⅞	104.6	104	105⅛	105.6
C.W. 2 rej.	107.6	108.4	107.6	108.6	109.6
C.W. No 4	81.6	82.4	81.6	82.6	88.2
Ergot	79.6	80.4	79.6	80.6	81.2
Sur voie net	110.6	111.4	110.6	111.6	112.2

OPTIONS — WINNIPEG

COLZA —	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Janvier	323	322.6	329.6	334.6	340
Mars	301	298.4	307.2	304.2	309.6
Mai	287	289.4	292.4	288.2	288
Juillet	280	282⅝	285	280	277
AVOINE —					
Mai	74.4	74⅝	74⅝	74.4	74⅝
Juillet	75	75	75	75	75
Octobre	76	76	76	76	76
ORGE —					
Mai	107.4	107.4	107.4	107.4	107.4
Juillet	108.2	111.4	108.2	108.2	108.2
Octobre	108.6	112.4	109	109	109
LIN —					
Mai	288.4	293.4	296⅝	294.4	295.2
Juillet	285.4	289.4	292.4	291.2	292
Octobre	285.2	287.4	289.4	289	289.4
Novembre	283.4	283.4	283.4	283.4	283.4
SEIGLE —					
Mai	114.6	115.4	114.6	115.6	116.2
Juillet	111⅝	111.4	111.2	111⅝	112.2
Octobre	112.4	112.4	112.4	112.4	112.4

Directeur Général Demandé

pour le journal "La Liberté et le Patriote"

LE TRAVAIL
Le directeur général sera responsable de tout l'aspect commercial du journal: comptabilité, ventes des annonces, recrutement des abonnements, correspondants.

EXIGENCES
Initiative personnelle
Imagination
Expérience des affaires

LIEU DE TRAVAIL
St-Boniface, Manitoba

SALAIRE
$10,000 - $15,000 plus commission à négocier selon qualifications et expérience.

Les candidats intéressés à ce poste sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae et liste d'emplois antérieurs à: C.P. 1171, Winnipeg 1, Man.

Division Scolaire de St-Boniface

DIVISION NO 4

— Cours du soir offerts pour adultes —

1. Golf

Ce cours sera donné les lundis* soir à l'école Marion de:
7:00 p.m. à 8:00 p.m. **ou**
8:00 p.m. à 9:00 p.m. **ou**
9:00 p.m. à 10:00 p.m.
Coût d'inscription: $10.00 pour 9 leçons commençant le 3 février.
Ceux qui désirent suivre ce cours doivent apporter leurs propres batons.
*PAS le mardi, comme annoncé dans La Liberté et le Patriote du 21 janvier.

2. Culture physique pour dames

Ce cours, une répétition du cours offert durant le premier terme, sera donné les mercredis soir à l'école Marion de 7:30 à 9:30 p.m. Coût d'inscription: $10.00 pour 10 leçons commençant mercredi le 4 février.

3. Danses sociales

Ce cours sera donné les jeudis soir à l'école Lacerte de 7:30 à 9:30 p.m. Coût d'inscription: $10.00 pour 10 leçons commençant jeudi le 5 février.

A NOTER

a) Le cours ne sera pas offert s'il y a moins de 15 élèves.
b) Vous devez vous inscrire en téléphonant au directeur de l'école du soir ou numéro 233-4979 entre 7:30 et 9:30 p.m. du lundi au jeudi inclusivement.
c) Le coût d'inscription doit être payé le premier soir du cours.